

Les missions des universités du Sud dans la crise

Président de séance : M. Marcel HAMELIN

Recteur de l'Université d'Ottawa

Situations et perspective

M PIERRE JUDET

Professeur à l'Université Pierre Mendès France – Grenoble – I.R.E.P.D.

L'université en crise

L'Université française est en crise ; les universités francophones sont en crise. Ces affirmations ne sont contestées par personne mais elles prennent un relief particulier quand elles s'appliquent aux régions francophones subsahariennes où le Produit par habitant est tombé en 1991 au-dessous du niveau atteint en 1973⁽¹⁾ et où les politiques d'ajustement se traduisent par la critique du fonctionnement et des produits de l'Université : « Les étudiants des universités africaines coûtent trop cher ; ils sont trop nombreux par rapport aux capacités d'absorption du marché du travail ; ils sont insuffisamment orientés vers les disciplines utiles pour le développement ; leurs diplômes sont de qualité insuffisante et, finalement ils consomment des ressources publiques dont l'allocation n'obéit ni à des critères d'équité ni à des critères d'efficacité⁽²⁾ ».

Le propos est brutal même si son objectif est de convaincre de « la nécessité d'utiliser de façon optimale les ressources allouées au secteur éducatif et, particulièrement, à l'enseignement supérieur »... Un contexte marqué aujourd'hui par un certain afropessimisme est un terrain favorable à la dramatisation où « crise » devient synonyme de catastrophe plutôt que de changement et d'étape de croissance.

(1) cf *Bulletin du FMI* : 21 octobre 1991, p. 304.

(2) *Institut de Développement Économique. Banque mondiale « Coûts, Financement et Efficacité des Universités de l'Afrique Subsaharienne Francophone. ».*

Fr. Orivel. Documents de travail. Juin 1988, p. 1.

Croissance accélérée

Un peu d'histoire est utile pour situer l'évolution des Universités africaines par rapport à leur origine récente ; par rapport également à la montée en puissance de l'Université française, parmi d'autres universités appartenant à des pays avancés.

L'Université française comptait moins de 7 000 étudiants au début du XIX^e siècle ; 30 000 au début du XX^e siècle ; 80 000 en 1940 ; environ 200 000 en 1960 ; et quelque 1 200 000 en 1990. Il a fallu un siècle pour que le nombre d'étudiants soit multiplié par 4 puis à nouveau un siècle pour que ce nombre soit multiplié par plus de 40.

L'objectif de 2 millions d'étudiants en l'an 2 000 sera atteint en multipliant par 25 en 60 ans le nombre des étudiants de 1940. Cette montée en puissance fut somme toute assez progressive, comparée aux mouvements constatés en Afrique.

En 1960, l'Afrique qui devient indépendante est marquée par l'analphabétisme ; elle hérite de systèmes d'enseignement embryonnaires et de taux de scolarisation faibles, parfois dérisoires :

– moins de 40 % des enfants scolarisés dans le primaire (moins de 10 % au Mali, Burkina-Faso, Niger, Tchad, Mauritanie.)

– 2 à 3 % des jeunes accédant au niveau secondaire (0,3 % au Niger où le premier lycée a été créé peu de temps avant l'indépendance ; 0,4 % au Tchad ; 1 % en Mauritanie et au Mali...)

– 0,2 % bénéficiant d'un enseignement supérieur ; la majorité des pays ne disposant d'aucune institution universitaire.

Depuis 1960, un peu plus de vingt ans ont suffi pour que le taux d'alphabétisation chez les adultes africains s'accroisse sensiblement, que le taux moyen de scolarisation primaire dépasse 70 %, que le taux d'accès au secondaire approche de 20 % et que le taux d'enrôlement dans l'enseignement supérieur approche les 2 %.

Entre 1960 et 1983, le nombre d'étudiants africains est passé de 21 000 à 437 000. Il a été multiplié par 20, alors qu'il a été multiplié par 40 – de 4 000 à 167 000⁽¹⁾, pour la seule Afrique subsaharienne francophone. Les évolutions ont été particulièrement rapides à Madagascar et au Cameroun où l'on est passé de quelques centaines d'étudiants à plus de 35 000, en Côte-d'Ivoire, de quelques centaines à 25 000, au Zaïre, au Togo... ainsi qu'en Afrique maghrébine, en Tunisie par exemple où les mille étudiants de la fin des années 1950 ont été multipliés par 65 (en une trentaine d'année).

Des diplômés trop nombreux

En 1955-1960, alors que l'enseignement supérieur africain sortait un peu plus de 1 000 diplômés par an, qui aurait cru qu'un objectif de 70 000 diplômés par an aurait été atteint dès le milieu des années 1980 ? C'était en effet l'époque où des voix s'élevaient pour

(1) De 4 000 à 200 000 (multiplié par 50) entre 1960 et 1990.

affirmer que la Tunisie, avec ses 35 000 emplois manufacturiers, était « surindustrialisée » et qu'il était grand temps de revenir à une vocation agricole de toujours. Il a fallu courage, ténacité et vision d'avenir pour construire sur de tels rythmes soutenus et rapides des systèmes scolaires : primaire, secondaire et plus encore supérieur.

Il est vrai qu'il fallait pourvoir en compétences nationales les nombreux postes ouverts par la création et l'élargissement des services des États indépendants.

Il fallait que les Universités sortent en nombre croissant des diplômés aussitôt absorbés par l'Administration, par les organismes étatiques et paraétatiques. Construction d'une Administration, et faiblesse générale de l'héritage industriel se sont conjuguées pour brancher les Universités et pour modeler les orientations et les aspirations des étudiants sur la sphère de l'État et de l'Administration. On critique aujourd'hui ce « branchement exclusif », mais on ne saurait oublier qu'une des premières missions assignées aux Universités à l'époque des indépendances fut de pourvoir à la construction des architectures d'État.

On notera, à ce propos, qu'appartiennent à ces corps d'état non seulement juristes et littéraires mais aussi ingénieurs et techniciens qui ont fait preuve de leur capacité à construire et à faire fonctionner des systèmes complexes de communications et de télécommunications, d'énergie et d'hydraulique, etc...

Des histoires à succès

On estime d'autre part à près de 100 000 le nombre d'Africains diplômés de l'enseignement supérieur qui ont quitté l'Afrique pour occuper en Europe ou aux États-Unis les situations qui leur étaient offertes⁽¹⁾. Nombreux sont parmi eux les ingénieurs et les cadres totalement ou partiellement issus des systèmes d'enseignement et, en particulier, des systèmes d'enseignement supérieur africains.

L'analyse des réalités universitaires africaines serait biaisée si elle n'intégrait pas aussi les résultats positifs et les histoires à succès.

En Tunisie, que certains qualifiaient de surindustrialisée, il y a trente ans, non seulement le nombre des entreprises industrielles a été multiplié par 20 (de 7 à 800 à 14 000) mais de véritables groupes industriels sont en train d'émerger comprenant plusieurs dizaines d'entreprises et employant plusieurs milliers de personnes. Plus de 800 personnes travaillent dans une de ces entreprises, dont 45 ingénieurs et cadres supérieurs, tous tunisiens. En Tunisie les activités « Matériaux de construction-Bâtiment-Travaux Publics » ont constitué un autre ensemble qui marche. Tandis que plusieurs cimenteries tournent à plus de 100 % de leur capacité de production, les entreprises du Bâtiment Travaux Publics, en s'appuyant sur un réseau national d'architectes, de bureaux d'études, d'ingénieurs-conseil, de conducteurs de travaux ont su s'approprier et valoriser techniques modernes et plus traditionnelles⁽²⁾.

(1) Actuellement près de 100 % des étudiants tunisiens achevant leurs études dans des grandes écoles à l'étranger ne rentrent plus dans leur pays.

(2) Utilisation de la pierre et des constructions en voûte, par exemple

Sur cette base bien maîtrisée, la Tunisie a réussi à construire des logements nombreux et relativement peu coûteux, au point qu'il existe actuellement dans ce pays davantage de logements que de ménages...

Il serait par ailleurs abusif d'établir une corrélation trop simple entre tendance à la sclérose bureaucratique des appareils d'État et formation de cadres administratifs par les filières universitaires.

Les diplômés de l'enseignement supérieur sont entrés dans des administrations déjà constituées sur des modèles hérités de l'ancien colonisateur et mis en oeuvre par le premier encadrement qui était immédiatement disponible au moment des indépendances.

Les formations universitaires ont alors permis non seulement de nationaliser mais d'élever le niveau de compétence de l'Administration. Les pays où les programmes d'Ajustement sont effectivement pris en charge et contrôlés par les autorités nationales, sont ceux qui disposent d'un système administratif cohérent, où les cadres (produits de l'enseignement supérieur) sont dotés de moyens et de responsabilités pour définir des stratégies et mettre en oeuvre des politiques.

Un exemple malgache montre également comment l'enseignement supérieur est impliqué dans un processus d'innovation technique. Il s'agit de la production de matériaux de construction, en l'occurrence de tuiles en fibrociment (sisal-ciment) selon un procédé mis au point sur place, grâce à l'utilisation de tables vibrantes, d'abord importées, puis construites dans des ateliers locaux. Un système qui va de la Production, mise en oeuvre par le secteur Matériaux de Construction-BTP jusqu'à la recherche et à la formation a été réalisé. Ce système, qui fonctionne, intègre en particulier l'École Polytechnique où étudiants, ingénieurs et professeurs, contribuent à la promotions de productions nationales innovantes.

Un bilan nuancé

Il convient donc, quelle que soit la gravité de la crise, de dresser un bilan nuancé de la situation et des résultats de l'enseignement supérieur. On lui avait assigné une mission d'urgence qu'il a remplie en fournissant des cadres pour la construction des appareils d'État ou paraétatiques. Les noyaux de compétence qu'il a formés se sont développés au-delà de la sphère administrative. Ils assurent le fonctionnement de nombreux systèmes techniques.

Ils expliquent l'existence dans des secteurs divers d'histoires à succès. Ils sont reconnus à l'étranger où ils trouvent à s'insérer sans problème.

Mais les systèmes d'enseignement supérieur ont connu un rythme de croissance si rapide qu'il menait à la surchauffe... et à la crise, d'autant plus que, dans l'urgence, il était difficile de prendre du recul par rapport à un modèle importé et d'innover.

Tandis que tout le monde accorde le bénéfice du temps aux industries naissantes, pourquoi ne pas reconnaître qu'on a affaire également dans le cas de la plupart des universités francophones (africaines), à des systèmes en train d'émerger à peine de leur première période d'existence.

La crise : crise matérielle d'abord

Même si on la situe et si on le met en perspective, la crise de l'enseignement supérieur sévit et se traduit pour la plupart des Universités par des difficultés matérielles graves : locaux exigües et inachevés ; équipements insuffisants, à bout de souffle ou défaillants, téléphone coupé pour non paiement de factures entre les locaux universitaires dispersés dans la ville ; postes de secrétariat non pourvus et pénurie de fournitures, y compris de papier ; impossibilité d'acheter des livres ou de régler des abonnements aux revues indispensables. On s'achemine ici et là, selon l'expression d'un enseignant vers des Universités « Désert ». La crise matérielle rend la vie quotidienne difficile pour les enseignants et pour les étudiants. Elle retentit sur le moral des personnes et sur la qualité des formations. « Les chimistes qui n'ont jamais effectué un titrage ; les biologistes qui n'ont jamais procédé à une dissection ; les physiciens qui n'ont jamais mesuré un courant électrique ; les agronomes qui n'ont jamais réalisé des essais sur le terrain ; les ingénieurs qui n'ont jamais démonté de machines ; les étudiants en sciences sociales qui n'ont jamais effectué une analyse sur des données directement collectées ; les juristes qui n'ont jamais eu accès aux jurisprudences récentes⁽¹⁾... »

Tels sont précisément les diplômés qui sont « formés » dans les pays affectés par les pénuries budgétaires et, en particulier par celles qui touchent les dépenses pour fournitures et frais de fonctionnement (hors salaires).

Les perspectives d'amélioration sont minces pour plusieurs raisons.

La première tient à l'importance relative des budgets de l'éducation par rapport au budget des États et aux PIB nationaux. C'est l'Afrique qui récemment⁽²⁾ consacrait, parmi les pays en développement, le pourcentage le plus élevé du Produit national aux dépenses d'éducation (plus de 5 %) ; la part du budget de l'enseignement supérieur en Afrique francophone représentant également un pourcentage élevé de 0,9 %.

Peu d'espoir dans ces conditions que les budgets globaux (éducation ou enseignement supérieur) augmentent sensiblement au cours de la décennie.

Peut-on compter sur une modification de la structure de ces budgets ? C'est une possibilité dans la mesure où 55,5 % des dépenses publiques pour l'enseignement supérieur sont consacrés en Afrique francophone aux Bourses et aux Restaurants Universitaires (jusqu'à 65,4 % au Congo et à 77,8 % au Mali) contre 2,7 % au matériel⁽³⁾. Cette répartition des dépenses qui résulte d'une volonté politique de favoriser la formation universitaire accélérée des cadres nécessaires à la vie de nouveaux pays indépendants est aujourd'hui considérée par le monde des étudiants comme un acquis, dont la modification pose un problème politique de première grandeur. La situation est encore aggravée par les modalités d'attribution des aides extérieures bilatérales qui privilégient l'Assistance Technique (c'est-à-dire les salaires du personnel coopérant) et le financement des bourses : au total de 93 à 95 % des principales aides bilatérales, alors que des sommes très modiques (5 à 7 %) vont aux dépenses en capital et aux coûts de fonctionnement. Les pénuries matérielles auxquelles les Universités sont

(1) « *Education in Sub-Saharan Africa* ». A World Bank policy study. Washington – 1988 – P. 77.

(2) cf IDE « *Coûts Financement et Efficacité des Universités de l'Afrique Subsaharienne francophone* ». F. Orivel. *op. cit.* p. 4.

(3) cf IDE World Bank : Orivel *op. cit.* p. 26.

affrontées sont d'autant plus préoccupantes qu'elles mettent en cause la qualité des formations et que toute solution revêt des dimensions politiques qui touchent à de délicats équilibres intérieurs aussi bien qu'aux relations avec l'extérieur (aide).

Une crise plus fondamentale : la rupture d'un système

L'évidence est dure : dans de nombreux pays, l'enseignement supérieur produit des chômeurs, parmi lesquels ces « maîtres-à-tout » au profit desquels le Sénégal avait organisé avec un succès, très mitigé d'ailleurs, une opération de recyclage et d'insertion professionnelle. Des centaines de nouveaux chômeurs sortent chaque année des universités malgaches : chômeurs économistes et juristes, chômeurs ingénieurs, chômeurs médecins...

On estimait au Mali, qu'un maximum 30 % des nouveaux diplômés de l'enseignement supérieur trouveraient un emploi, dont la moitié dans le secteur public. C'était au milieu des années 1980 ; or, depuis cette date, le secteur public, comme à peu près partout a pratiquement cessé d'embaucher. Cela traduit en quelque sorte la rupture d'un système qui fonctionnait de Madagascar au Sénégal, de l'Égypte à la Guinée en assurant la préparation d'étudiants, déjà matériellement pris en charge sur la voie royale qui mène aux fonctions publiques et parapubliques. Le processus était poussé jusqu'à la caricature lorsque le secteur public constituait le débouché exclusif de l'enseignement supérieur : les coupes sombres opérées dans le secteur public ont déclenché une réduction drastique du nombre des étudiants. Ce fut récemment le cas en Guinée...

D'autres ruptures traduisent la crise profonde de l'enseignement supérieur, qui aggravent l'isolement des Universités et rendent plus difficile son adaptation à des réalités socio-économique en évolution rapide.

Il s'agit d'une part, de la gageure que représente la pratique effective de la recherche pour la majorité des enseignants qu'on continue pourtant à dénommer des enseignants chercheurs. Car très peu de moyens sont disponibles pour la recherche... Les conditions matérielles et morales qui prévalent favorisent les initiatives individuelles à l'extérieur de l'Université là où l'on peut échapper au stress de locaux surchargés et de l'absence de perspectives...

La crise : évaluations et réévaluation

Crise et rupture comme catastrophe ou bien crise et rupture comme préalable à de nouvelles orientations et à l'évaluation moins restrictive des missions de l'Université ?

Il fallait bien que le système se bloque pour que l'Université accélère une prise de conscience de la réalité de l'entreprise et de la cible alternative que représentent les Professions.

Dans cette perspective, positive, l'opération « Maîtres-à-tout », l'intérêt porté, de Madagascar à la Tunisie, aux Instituts Universitaires (ou scientifiques) de Technologie sont les jalons de nouvelles démarches qui se dessinent. Ils préfigurent de nouvelles articulations avec le monde socio-économique tandis que la « Sortie » de nombreux universitaires occupant des

situations de conseil et d'appui aux entreprises et organismes professionnels sont des maillons pour des redéploiements de l'Université vers l'entreprise plutôt que vers l'Administration.

Ce sont les signes d'un nouveau climat, porteur pour le futur de nouveaux arrangements et de possibles rebondissements.

Professionnalisation, évolution des filières en fonction de nouveaux débouchés, nouvelles missions sont des préoccupations que les Universités du Nord partagent avec les Universités du Sud ; l'urgence extrême et la grande pauvreté en moins.

Si en effet, dans les deux cas, l'enseignement supérieur absorbe moins de 1 % du PIB, ce pourcentage s'applique d'un côté à un PIB par tête inférieur en moyenne à 1 000 US dollar (parfois à 200 US dollar) ; mais de l'autre côté à un PIB par tête d'environ 15 000 US dollar, c'est-à-dire de 15 à 75 fois supérieur !

Diplômés et débouchés

Le chômage qui atteint dans de nombreux pays la majorité des sortants de l'enseignement supérieur est en train de déprécier les diplômés délivrés. La fermeture du débouché offert par l'Administration met en cause la survalorisation (et le mythe) du diplôme Universitaire... Ce ne sont pourtant pas les occasions effectives de soigner qui provoquent le chômage de centaines de nouveaux médecins, mais plutôt la capacité d'organiser un système de santé, alors que sont atteintes les limites d'une médecine publique (fonctionnarisée) aussi bien que l'étroit marché offert par une clientèle privée solvable. Par contre, les diplômés issus de nouvelles filières (par exemple filières courtes du type IUT) font l'objet d'une demande active. Certes on sait les problèmes difficiles posés par l'adéquation entre les formations et l'évolution des besoins. Mais il est clair que la demande penche actuellement vers une priorité forte pour les formations professionnalisées. Plus globalement, cela milite en faveur d'un rééquilibrage au profit des systèmes d'enseignement technique, trop longtemps considérés comme le refuge pour candidats de deuxième zone, pour « recyclés » et « rejetés ».

Le système d'éducation en Afrique est en effet fortement inégalitaire, car les 2 % d'étudiants accueillis à l'Université bénéficient de 39 % de l'ensemble des dépenses publiques d'éducation. Cette inégalité est aggravée du fait que les enfants de milieux aisés sont surreprésentés au niveau universitaire et particulièrement en Afrique francophone où l'on a calculé que les enfants de classes supérieures recevaient une proportion des dépenses publiques d'éducation dix fois supérieure à celle que reçoivent les enfants des travailleurs ruraux⁽¹⁾. Le processus de démocratisation qui se développe est l'occasion d'évaluer les orientations et les coûts en fonction de l'évolution des besoins et en tenant compte des surcoûts engendrés par des privilèges abusifs, etc...

(1) *Le financement de l'éducation dans les pays en développement. « Les Options ». Banque mondiale 1986.*

Ouvertures

La sortie de crise de l'Université est conditionnée par la capacité d'ouverture : ouverture à de nouveaux débouchés et à des filières d'enseignement nouvelles ou remodelées. Déjà, certaines unités universitaires ont réussi à améliorer leurs conditions de fonctionnement en faisant appel à de nouvelles sources de financement : à des Fondations ou à des ONG.

Ainsi font leur entrée de nouveaux acteurs, pendant longtemps tenus en lisière des campus. L'Université qui veut satisfaire les besoins de l'économie s'ouvre à l'entreprise et donne une place dans ses enseignements aux hommes des Professions. Elle se préoccupe de formation permanente et de formation en alternance...

L'Université prend conscience de son rôle de lieu de rencontre suffisamment neutre pour que la discussion s'y engage entre gens de l'Administration, de l'Entreprise et de la « Société Civile » (Associations, ONG...), au service de l'adaptation des enseignements mais également de la production d'idées qui intéressent la société dans son ensemble.

Alors que les dépenses publiques d'éducation plafonnent, des initiatives privées se manifestent, qui mettent en oeuvre des formations techniques courtes (bac+2) ainsi que de véritables unités d'enseignement supérieur (Zaïre)...

L'enseignement supérieur public coexiste avec des enseignements supérieurs privés. Cela pose de manière plus générale le problème du financement privé de l'enseignement supérieur privé ou public.

Du côté des financements publics la contrainte financière est telle que la question ne peut être éludée, d'autant plus que les bourses allouées aux étudiants représentent de 50 % à 78 % des dépenses publiques⁽¹⁾ pour l'enseignement supérieur et bénéficient largement à la couche la plus favorisée de la population...

Promotion de la recherche et de l'expertise

Dans un rapport récent⁽²⁾, la Banque mondiale dresse un tableau très pessimiste des capacités locales d'analyse des grandes orientations et de gestion en Afrique subsaharienne. Cela tient à la fois à la situation de la Recherche et de l'Expertise.

D'après la Banque mondiale, « ce qui se fait dans les Universités et autres centres de recherche... n'a que peu de rapports avec l'analyse des problèmes de l'heure, tandis que les sources de données africaines sont généralement insuffisantes ou peu fiables⁽³⁾ ».

On retrouve ici la conséquence des conditions matérielles de pénurie que connaît la recherche dans cette région, une recherche qui ne constitue pas non plus un objectif prioritaire pour les aides bilatérales ou multilatérales. Les grands instituts de recherche des anciennes puissances coloniales n'ont pas toujours bien assuré leur succession. Par contre,

(1) Y compris le coût des restaurants universitaires.

(2) « Initiative pour le Renforcement des Capacités en Afrique ». Banque mondiale 1991.

(3) IRCA-Banque mondiale op. cit. P. 9.

les nouveaux venus francophones ont pris dans ce domaine des initiatives intéressantes. Le bilan global dans ce domaine n'est pas satisfaisant. Les bailleurs de fonds qui dépensent largement en Assistance Technique : 4 milliards de US dollar par an en 1987, ne consacrent qu'une infime partie de cette somme au financement de la recherche en Afrique. Peut-être faudrait-il commencer par stopper la dégradation des bibliothèques et des laboratoires existants ?

Ce serait un premier signe permettant de comprendre que les autorités nationales et les bailleurs de fonds considèrent la recherche comme une mission importante des Universités.

Il est d'autre part paradoxal que le coût de l'Assistance Technique étrangère – multilatérale et bilatérale – ait augmenté de 50 % entre 1984 et 1987. Cela veut dire que les besoins d'expertise multipliés par la préparation et la mise en oeuvre des opérations d'Ajustement se sont traduits par le recrutement d'un plus grand nombre d'experts étrangers. On estime aujourd'hui que les 100 000 experts étrangers intervenant en Afrique sont plus nombreux qu'il y a trente ans à l'époque de la proclamation des indépendances⁽¹⁾ et aussi nombreux que les Africains de qualification supérieure établis en Europe et aux États-Unis.

La Banque mondiale considère que la constitution en Afrique d'une masse critique d'experts est hautement prioritaire sous forme de réseaux d'experts dans les Administrations, dans le secteur privé et dans les Universités appelés à devenir des « foyers intellectuels », capables d'aider les gouvernements dans l'oeuvre de développement national. La Banque mondiale, le PNUD, les bailleurs de fonds et les bénéficiaires de l'aide estiment que le bilan de l'Assistance Technique est plutôt négatif⁽²⁾, alors que l'attraction de l'Europe et des États-Unis joue à plein et que les enseignants-chercheurs sont fortement incités à compléter leurs salaires par un second emploi ou une activité commerciale.

La réintégration et la promotion de l'expertise africaine dépendent à la fois :

- des bailleurs de fonds et de leur volonté de mettre sur pied des stratégies cohérentes et non discriminantes pour l'expertise locale ;
- des gouvernements qui acceptent de donner leur agrément à leurs propres experts ainsi qu'aux experts des régions voisines ;
- des Universités enfin qui acceptent de promouvoir leurs propres réseaux d'expertise comme une de leurs contributions majeures au développement national.

Université et démocratie

En général, les Universitaires, enseignants et étudiants, sont très présents dans les luttes menées pour la démocratie, de l'Amérique Latine à l'Asie, au Moyen-Orient et à l'Afrique.

L'Université est un ferment actif de revendications démocratiques, dans les partis d'opposition, au sein des Conférences Nationales et des équipes nouvelles qui accèdent au pouvoir.

(1) cf IRCA. Banque mondiale.

(2) « *Technical Assistance Activities and issues* ». World Bank Septembre 1987.

Cela n'est pas exempt de contradictions car la population universitaire, choyée par tous les régimes, appartient aux couches les plus favorisées de la société.

L'Université est d'autre part un lieu privilégié d'animation dans des sociétés qui se démocratisent. Alors que les programmes des oppositions demeurent souvent vagues, l'Université est appelée à développer et à proposer des idées et des orientations nouvelles pour des alternatives soutenables et raisonnables. Encore faut-il que les universitaires soient en mesure de formuler des messages intelligibles par un très large public ainsi que par ceux qui portent les responsabilités de l'action⁽¹⁾.

Le colloque qui est organisé aujourd'hui témoigne en tout cas de la réalité d'une mission commune aux Universitaires du Nord et du Sud :

Contribuer à la construction ou à la reconstruction de la démocratie, au service du développement.

(1) Dans un tel contexte, le qualificatif de « journalisme » peut devenir un éloge plutôt qu'une expression de dédain. Voir à ce propos : Paul Streeten. « Reflection on the role of the University and developing countries ».

Les responsabilités partagées avec le Nord

Mme Francine DEMICHEL

Présidente de l'Université de Paris VIII.

Devant l'ampleur du problème et la multiplicité des causes, il est clair qu'on ne peut pas entendre la notion de responsabilité au sens judéo-chrétien de faute, mais je pense que par responsabilité, on entend essentiellement l'insuffisance ou la maîtrise du processus. A-t-on suffisamment, au nord et au sud, maîtrisé ce processus ? Est-on responsable d'une insuffisance de maîtrise de processus ?

C'est un sujet un peu délicat à traiter, j'aurais peut-être parfois une position un peu caricaturale, mais il faut dire un certain nombre de vérités.

D'abord, l'objectif était incontestablement un objectif démocratique, il s'agissait d'assister, en vue d'une démocratisation des pays sur le plan scientifique et technique. Ce processus d'assistance s'est fait à partir de deux modalités : des produits finis qui ont été faits en Europe, les étudiants formés en Europe, à l'occidentale, selon les techniques d'éducation sans différenciation avec les étudiants européens, et une assistance sur place par des équipes de recherche. A priori, ces deux modalités ne posent pas de problème particulier et semblent tout à fait adaptées à un objectif.

Les postulats étaient tous aussi incontestables, l'idée que l'assistance scientifique et technique ne peut en aucun cas par exemple remettre en cause la souveraineté nationale. Dans l'hypothèse d'un conflit entre la légitimité scientifique de l'assistance, et la souveraineté nationale d'un pays, l'assistance technique recule et s'efface devant la souveraineté nationale.

Les objectifs démocratiques sont présents, et ils ne sont pas contestables, mais on s'aperçoit que la démocratie, c'est aussi un processus qui doit rendre possible ce qui est nécessaire. Et là, il est clair qu'on est devant une interrogation beaucoup plus importante : est-ce que ce système, qui est assez bien construit, a permis une démocratisation et un développement des objets scientifiques et techniques ?

La reproduction du système français

Il y a un certain nombre de choses qui se sont passées sur lesquelles il faut quand même dire quelques mots. Nous sommes partis d'un système qui était ce que je pourrais appeler un systématisme philosophique, c'est-à-dire implicitement ou explicitement, l'idée que l'on partait d'un modèle qui était le modèle occidental. Je prendrai l'exemple de la France, c'est celui que je connais le mieux, le modèle français. Le modèle scientifique et technologique français a été plus ou moins exporté et a été imité. Or, ce modèle présente des avantages mais aussi un certain nombre d'inconvénients et il est relativement complexe.

Avait-on besoin de reproduire la division université/grande école dont nous sortons difficilement en France ? Avait-on besoin de reproduire de façon aussi rigide la division organisme de recherche/organisme d'enseignement. Avait-on besoin de reproduire de façon aussi rigoureuse la distinction filières sélectives/filières non sélectives ? Avait-on besoin de transposer la thèse qui est par essence le summum de l'académisme, quand on sait, comme l'a dit monsieur Lazar ce matin, que la distinction entre recherche appliquée-recherche fondamentale est des plus fragiles, et que bon nombre de recherches dans beaucoup de disciplines montrent qu'elle ne tient pas ?

Donc, on a transplanté, sans les avoir mûri suffisamment, nos propres complexités, nos propres difficultés, sans parler de la complexité juridique. Parce que les africains ici présents savent qu'il n'était pas nécessaire de transposer aussi rigoureusement dans les états africains la distinction droit public/droit privé, juge judiciaire/juge administratif, service public/service privé, sans parler de la comptabilité publique française ou des règles de la fonction publique française qui n'ont pas arrangé sans doute les difficultés de fonctionnement des universités africaines.

Nous avons un système qui vaut ce qu'il vaut, qui correspond à une histoire nationale, que l'on essaie d'alléger actuellement, mais qui en tout cas, me semble-t-il, n'était pas obligatoirement transposable dans des pays qui n'avaient pas nécessairement cette histoire ni ces traditions. C'est ainsi que nous avons mis l'accent sur des institutions, nous avons mis l'accent sur des procédures et nous ne nous sommes pas assez préoccupés des espaces de recherche et des populations en cause.

Par exemple, avons-nous réfléchi sur la notion de service public de proximité ? On a créé, en Afrique comme en France – peut-être même plus en Afrique qu'en France – un certain nombre d'institutions surdimensionnées avec à côté un désert d'enseignement. On l'a dit ce matin, la liaison entre le primaire, le secondaire et le supérieur n'a pas été suffisamment pensée parce qu'en France, elle est pensée de telle façon qu'il y a de gros pôles universitaires.

La notion de service public de proximité, qui est très importante dans un certain nombre de pays, n'a pas été suffisamment creusée.

Le problème de l'orientation n'a pas été pensé. Il faut dire qu'en France, il est aussi mal pensé. Nous avons exporté nos difficultés, nous exportons aussi nos insuffisances. L'orientation en France n'est pas faite, les capacités d'accueil sont encore tâtonnantes, et on sait très bien que l'on n'arrive pas à persuader les étudiants à ne pas entrer dans des filières de communication alors que l'on sait très bien qu'il n'y a pas de débouchés professionnels.

Le problème de l'orientation, qui est au centre de l'université européenne, a été transposé aux universités africaines parce que nous ne l'avons pas nous-mêmes résolu. Donc le problème des flux est un problème que l'on retrouve partout.

Le problème de l'évaluation est le même. Depuis quelques années en France, seulement, nous envisageons une évaluation systématique de l'enseignement supérieur. C'est une pratique tout à fait récente, et l'on ne peut pas reprocher à un certain nombre de pays africains de ne pas la faire, dans la mesure où nous-mêmes nous y sommes résignés relativement tard.

On se retrouve, de façon grossière, devant les problèmes que l'on a dans les pays du nord et notamment en France, c'est-à-dire des enseignements supérieurs qui risquent d'être à deux vitesses, avec des filières hyper sélectives, et avec des universités ou des premiers cycles parking, où vont tous ceux qui ne peuvent pas entrer dans les filières sélectives. Nous le connaissons ici aussi ; en Afrique, les effets pervers, on les a vu : quand un certain nombre de pays pratiquent des filières hyper sélectives, les étudiants africains qui ne peuvent pas entrer dans ces filières refluent dans les universités françaises où nous avons des problèmes de stock – pardonnez moi l'expression – de stock d'étudiants africains qui restent dans les universités alors qu'ils sont totalement inadaptés à l'enseignement universitaire français. Pourquoi ? Parce qu'il y a une insuffisante réflexion sur les formations continues – je préfère parler de formations continuées – et les formations professionnalisantes. Mais l'Europe, et notamment la France, plus peut-être que les autres pays européens, a un assez gros retard puisqu'il n'y a que quelques années que nous sommes en train de mettre l'université dans le moule des filières professionnalisantes, puisqu'il n'y avait pratiquement que des filières de type généraliste.

Donc ces retards ont eu un effet accélérateur dans les pays africains puisque nous avons exporté notre modèle qui était un modèle de formation relativement généraliste et non pas professionnalisant, et que la formation continue était pensée comme dans les universités françaises, un peu aux marges du système, à la frange, mais non pas au cœur du système.

Donc il faut repenser cela entièrement à la fois dans le nord et dans le sud, dans l'Europe et dans l'Afrique.

La collaboration inter-universitaire

Autre problème qui est celui – vous pardonnerez à une présidente de l'université de l'évoquer, c'est un problème que je connais bien – que l'on appelle le patriotisme d'établissement.

En France, il est très difficile d'obtenir une coopération inter-universitaire ; on l'obtient, mais après des négociations relativement difficiles, longues, laborieuses entre établissements. Pourtant, c'est la seule solution, la solution de la coopération inter-universitaire, ce que l'on appelle maintenant la carte universitaire, est la seule solution mais elle est difficile à obtenir. Alors il ne faut pas s'étonner qu'elle n'ait pas été obtenue en Afrique, quand on voit les difficultés que l'on a à les obtenir nous-mêmes dans un système où les universités sont anciennes, où elles ont théoriquement l'habitude de coopérer entre elles. C'est la voie de l'avenir, mais elle sera très difficile à obtenir. Et pourtant il ne semble pas y avoir d'issue au

niveau simplement national, puisque les universités françaises entrent dans les réseaux européens pour devenir ce que nous appelons en France des pôles d'excellence ; ce que le Ministère de la Coopération appelle des pôles de compétences pour l'Afrique, c'est-à-dire une mise en réseau des établissements universitaires africains comme il y a une mise en réseau des établissements universitaires français et européens.

Donc ce sont des problèmes à peu près semblables que l'on retrouve, mais bien entendu, aggravés par le phénomène dont on a beaucoup parlé aujourd'hui de la crise de l'enseignement supérieur africain.

Créer un lien université-société

Plus généralement, et là aussi c'est quelque chose que l'on vit en France mais de façon atténuée, il y a un risque de rupture d'une élite formée à l'enseignement supérieur, en France ou en Afrique, avec l'ensemble du pays. En France, c'est en train de s'atténuer avec le processus d'universités dites de masse et un très grand nombre d'étudiants entrant dans l'université, mais ce risque existe de façon systématique dans presque tous les systèmes quand on a une élite d'intellectuels et une masse qui ne passe pas par l'université.

Il est évident qu'il faut accrocher davantage l'université à ce que les gens de ma génération appellent la société civile, le système social dans son ensemble. Comment faire pour cela ? Il faut, je pense, mais c'est un problème aussi en France, en Europe, utiliser davantage les savoir-faire. C'est-à-dire que traditionnellement, on pensait que le savoir était un processus purement académique qui ne se délivrait qu'à l'université. Maintenant, on sait qu'il se délivre un peu partout, en-dehors de l'enseignement en tant que tel. Donc il faut établir un lien entre ces savoirs diversifiés dans la nation et le savoir de l'université. Donc utiliser davantage les savoir-faire.

Un des problèmes que l'on retrouve un peu partout, c'est d'utiliser les savoir et les savoir-faire, les compétences de tous, y compris des couches de la population qui ne sont pas suffisamment formées au point de vue de la formation universitaire, et je pense aux femmes ; je crois que l'exemple de madame Kabou est tout à fait caractéristique de ce que les pays africains et la France pourraient puiser dans la pensée féminine originale et courageuse.

Pour terminer, il faut véritablement mettre en place une stratégie de développement, ce que j'appellerai un service public international de l'enseignement supérieur, avec une stratégie de développement concertée, coordonnée, dans laquelle on pense bien qu'il faut de la démocratisation (mais pas une démocratisation uniciste), où chacun puisse mettre en place ses spécificités. Le nord, et notamment l'Europe, et notamment la France et les pays francophones, ont un rôle considérable et le multilatéral est primordial. Je pense que parmi ce multilatéral, qui n'est pas directement accroché aux états, qui a une certaine indépendance, autonomie par rapport aux états, ce multilatéral a, au niveau de l'enseignement supérieur, une place très grande à jouer. Je pense – en tant que présidente d'université, je le dis honnêtement – qu'une organisation comme l'AUF-UREF a un rôle de premier plan à jouer à ce niveau parce qu'elle est plus sensible à un certain nombre de problèmes transversaux qui dépassent les intérêts nationaux, les querelles de frontière et les territoires frontaliers.

Je suis en définitive assez optimiste parce qu'au niveau de l'enseignement supérieur, si nous arrivons à le gérer démocratiquement par des échanges mutuels, mais avec une certaine rigueur et sans démagogie, nous pourrions à ce moment nous apporter réciproquement un soutien, et faire qu'il y ait une véritable assistance démocratique aux pays africains, que nous connaissons bien puisque nous formons une très grande part des étudiants africains.

Société, universitaires, étudiants : quel dialogue ?

M. Mohamed El Hachen OULD LEBATT

Recteur de l'Université de Nouakchott, Mauritanie.

Je voudrais, avant de faire état des observations à ce sujet, dire à titre liminaire que dans les sociétés du sud – si tant est que notre monde d'aujourd'hui supporte encore la notion de points cardinaux – la problématique de ce colloque, et notamment de cette table ronde, implique que nous avons à tenir compte d'un fait historique et sociologique connu : l'absence, historiquement s'entend, d'une institution universitaire dans ses formes actuelles du patrimoine des sociétés du sud du Sahara.

Je m'empresse de dire qu'en faisant une telle formulation, je le fais tout en me situant très loin de l'idée d'ignorer qu'il y a d'innombrables canaux d'invention, de transmission de savoir élaborés par les sociétés, canaux qui ont permis l'établissement de leur génie humain et les très belles contributions qu'elles ont apportées à la civilisation universelle. Je me limite simplement à constater que l'université, au risque de me répéter, dans ses formes actuelles constitue un phénomène somme toute récent dans les pays du sud du Sahara.

Les rapports, comme le dit monsieur Lapiere dans un récent ouvrage, les rapports de tous les acteurs universitaires avec leurs sociétés sont dès l'origine marqués par les termes d'une vieille question jamais élucidée : faut-il innover, faut-il s'enthousiasmer pour les événements nouveaux ?

Les utopistes conservateurs vous répondront non, les romantiques répondront oui. De telles réponses en tout cas balisent les terrains politico-intellectuels sur lesquels devraient se mettre en place les contours d'un éventuel dialogue.

Je vous propose donc d'en cerner les principales objections qui l'entourent, avant de dicter quelques éclairages et certaines pistes de réflexion.

Les objections faites à ce dialogue et les innovations que l'on attend

La première de ces observations dit que toute transformation n'est pas forcément novatrice, et en faisant une telle affirmation, on apporte des réserves quant aux velléités de transformation. C'est le plus souvent la réponse traditionnelle de nos sociétés. A contrario, la vertu absolue de l'innovation s'est fondée, dit-on, dans ces sociétés, sur un a priori consistant à soutenir que nos sociétés ne sont pas à réformer, elles ne sont même pas à consommer, elles sont à inventer. On a montré que ce thème n'est pas le résultat du seul concentrisme européen, mais qu'elles résultent également de la pensée endogène de nos sociétés. Il y a dans ces sociétés, en effet, comme un doute quant à nos capacités à nous prendre nous-mêmes en charge.

Ce que je veux dire ici, c'est que peu importe qu'elles résultent de l'égoïsme ou du doute endogène à la société, les transformations sont l'objet d'une suspicion venant de cette double source à la fois ethnocentriste et endogène à la société. C'est là une objection fondamentale que l'on rencontre dans les débats encore actuels, dans la plupart des pays du sud du Sahara sur les transformations en cours.

Deuxième objection, elle résulte, elle, de la problématique de la légitimité. Il est devenu banal de constater que la légitimité dans nos sociétés n'est pas une légitimité définie ni distributive, c'est une légitimité verticale, des chefs. Aussi tout contestataire de cette légitimité signe par la même son arrêt de mort.

Troisième objection : difficulté de la communication, du discours scientifique dans nos sociétés. Dans « Questions de sociologie », l'auteur énumère les difficultés du discours élitiste, de la lenteur de son élaboration à sa complexité inévitable, à l'impersonnalité absolue de son caractère, aux distances qu'il a par rapport aux idées reçues, et j'ajoute jusqu'à l'extrême fragilité résultant des querelles internes des élites africaines, dans lesquelles une règle semble régner, celle de « si j'ai raison, tu as tort ». Tout cela rend particulièrement difficile le cheminement dans nos sociétés scientifiques et rationalistes. Aussi, peut-on se demander s'il n'existe pas un déterminisme qui rend impossible un tel dialogue.

Une réponse négative condamne à l'impasse. Et à supposer même qu'elle soit sûre, la nécessité dicte d'en inventer une autre plus optimiste, d'autant que l'on peut puiser dans la marche du monde aujourd'hui, vers un univers des droits de l'homme et des démocraties, ainsi que dans le recul de la thèse de la violence comme étant l'accoucheuse de l'histoire.

Ce faisant, le dialogue souhaitable devient effectivement possible et l'on peut schématiquement proposer trois directions.

Première direction, l'intelligence de l'uniformisation institutionnelle du monde d'aujourd'hui. En effet, l'effondrement de la bipolarité auquel nous avons assisté a surpris le nord. Qui aurait pu prédire il y a plus d'un an ou deux l'uniformité institutionnelle d'aujourd'hui ? L'uniformité institutionnelle qui tend à soumettre notre planète à une forme institutionnelle unique, marchant comme un bipède, un pied sur les droits de l'homme, l'autre sur son frère jumeau, la démocratie.

Pourtant, ces bouleversements planétaires n'arrivent à nos sociétés qu'avec bien des fuseaux horaires habituels de retard. La propagation de l'heureuse nouvelle et l'éclairage de ses conséquences fondamentales et inévitables permet de nourrir et de guider le dialogue souhaité.

En tout cas, nos sociétés doivent cesser d'avoir toujours à mener un combat avec un temps, une pensée de retard.

Deuxième direction, l'invention de nombreux rapports entre le pouvoir et la société. J'hésite à ajouter les qualificatifs « civils ». Ces rapports, régis jusqu'ici par l'ignorance et le mépris de l'homme, n'apporte à l'évidence qu'un stérile conflit.

Troisième direction de recherche, une rationalité africaine nouvelle fondée sur la recherche et la promotion de l'intelligence, de la responsabilité.

Enfin quatrième direction, la redéfinition d'une nouvelle philosophie des transformations. Cette philosophie peut être fondée sur la fin de l'impuissance de l'Afrique et la proposition de nouvelles sources d'espérance pour la jeunesse. Au fond, la question qui nous interpelle ici, qui nous interpelle tous, au nord comme au sud, si au nord on constate le tarissement intellectuel et l'absence d'idéal, au sud au moins, nous avons pour nous reconforter, ce réconfort d'une digne fille : à défaut d'un mari, je garde mon originalité.

Quelles priorités pour la recherche en Afrique ?

M. Bonaventure MVE ONDO

Recteur de l'Université Omar Bongo, Gabon.

Je voudrais d'abord dire que j'ai été sensible aux interventions qui viennent de se faire avant moi. Bien sûr, qui n'aurait pas été sensible à l'intervention du professeur Judet. Je crois qu'il a au moins l'avantage de poser les problèmes d'une certaine manière. Je vais un peu plus loin que lui parce qu'il faut encore plus remuer cette plaie.

On ne peut donc rien faire, on ne peut pas traiter d'un sujet comme celui qui est imposé ici sans partir d'une analyse critique de la situation.

Vous nous voyez aussi très gênés de tenter de répondre à cette question parce que trois raisons me paraissent incontournables pour qui veut répondre à cette question, et ces trois raisons, j'ai l'impression que je ne les remplis pas.

La première raison, même si j'ai été directeur d'un centre de recherche en Afrique pendant quelque temps, cela ne veut pas dire que je sois spécialiste des problèmes à strictement parler de la recherche, il me semble qu'il y a des gens plus compétents que moi dans ce domaine.

La deuxième raison, c'est que la question des priorités de la recherche déborde le cadre strictement technique et ne peut faire l'économie de la question initiale, à savoir : quel développement pour l'Afrique ? Cette deuxième raison est politique.

La troisième raison repose sur le fait qu'il faut avoir une longue expérience et être, comme disait Descartes, d'un âge mûr et certain pour oser traiter d'un problème aussi ambitieux et aussi important pour l'avenir de l'Afrique.

Pour toutes ces raisons, et au vu du temps dont je dispose, vous comprendrez que mon exposé sera forcément schématique.

Analyse de la situation

Je vais commencer par l'analyse de la situation.

Il est banal de dire que la recherche scientifique est devenue une réalité d'économie contemporaine, elle est à la base de tout développement au même titre que l'agriculture, que l'économie, que l'industrie, au point que certains ont pu dire que la médiocrité des performances de l'économie africaine est due en partie à la faiblesse du développement des techniques. Cette faiblesse est plus qu'évidente. Monsieur Judet en a parlé tout à l'heure. À titre d'exemple, la France il y a quelques années, dépensait à peu près 20 francs français par habitant pour la recherche, alors qu'un pays comme le Gabon, qui a une superficie moitié de celle de la France pour une population d'un million d'habitants, ne dépensait aux années grasses que quelque chose comme 20 francs CFA par habitant. Les résultats forcément seront médiocres.

De plus, à cause des conditions de travail difficiles, à cause des rémunérations trop faibles et du peu de considération dont jouissent les enseignants et les chercheurs, de nombreux africains formés pour la science et la technique fuient la carrière de chercheur, au profit d'emplois administratifs et politiques plus lucratifs et plus prestigieux.

L'état de la recherche en Afrique

Sur le plan de son orientation, tant dans les universités que dans les centres de recherche nationaux, *la recherche est le plus souvent soit extravertie, soit nombriliste.*

Extravertie dans la mesure où la culture à l'occidentale est confondue avec le savoir, d'où bien sûr les conséquences que l'on connaît, avec l'oubli du terroir, conséquences que l'on constate dans de nombreux travaux et qui ne permettent pas de penser une notion fondamentale comme le développement pour nous.

Nombriliste dans la mesure où le chercheur africain ne semble pas avoir pour ambition première de concurrencer les autres cultures mondiales, et aussi dans la mesure où les chercheurs africains travaillent exclusivement sur les réalités africaines sans volonté d'innover, ou de les inscrire dans les programmes de recherche internationaux. Malgré cela, leurs travaux ne tiennent le plus souvent pas compte des exigences de l'Afrique d'aujourd'hui.

Sur le *problème du développement*, ici, la recherche innovation ou plutôt la recherche industrie est pratiquement inexistante. C'est normal, cela est dû au fait que les entreprises industrielles dominantes de l'économie africaine sont des multinationales qui ont transféré dans nos pays des technologies et des hommes pour les manipuler, mais jamais des départements d'étude et de recherche innovation. Ces entreprises, c'est vrai, considèrent ainsi les universités africaines comme des lieux qui ne peuvent assurer ni le travail d'expertise en amont et en aval de tous les projets de développement, travail qu'il est à mon avis souhaitable d'effectuer, ni le travail de création ou de mise en oeuvre. La preuve en est que nos pays aujourd'hui restent essentiellement consommateurs de biens et de produits technologiques, à la réalisation desquels ils ne participent pas ou presque pas.

Cette situation explique l'actuel marginalisation des universités et des centres de recherche africains, et par voie de conséquence, la détérioration des conditions d'étude, de production et de transmission du savoir.

Mais la faute ne vient pas seulement des entreprises multinationales, n'est pas chercheur qui veut en Afrique. En effet, l'état d'esprit des enseignants et des chercheurs africains n'est nullement attiré par la recherche, par les publications et par les prestations scientifiques et pédagogiques, il est tout entier polarisé au contraire vers la survie financière et matérielle. La preuve en est que les cours sont de plus en plus scolaires, que les bibliographies sur lesquelles ils reposent datent le plus souvent de huit, dix, douze ans, en gros de l'époque de la soutenance de thèse du chercheur ou de l'enseignant.

Cependant, à mon avis, le vrai problème provient surtout de la baisse du niveau, mais encore de la confusion qui est aujourd'hui savamment entretenue entre le discours scientifique et le discours idéologique.

Cela, à mon avis, est le signe d'une absence réelle de préparation de cours, à vrai dire, la recherche et l'enseignement pire encore, ont été abandonnés au profit de la seule contingence purement alimentaire.

A l'heure de la crise politique actuelle et de la démocratie, une autre raison traduit ce déphasage : c'est l'activisme politique. L'activisme politique aujourd'hui, c'est le royaume dans lequel s'installe la plupart des chercheurs et enseignants, et cet activisme politique ne laisse aucun répit pour la réflexion.

Du coup, on peut constater – mais c'est une tendance qui avait commencé – que si le nombre de diplômés continue à se multiplier dans les universités, en revanche, celui des intellectuels baisse dangereusement.

Au niveau pratique enfin, s'il existe sur le papier de nombreux groupes de recherche et de laboratoires, en réalité très peu fonctionnent par manque de crédits, de coordination, d'intégration et d'ambition réelle. Combien de fois a-t-on entendu cela ? Le plan d'action en 1977 a invité les pays africains à consacrer jusqu'à 1 % de leur PIB. Il a même permis de créer à Dakar un Centre Régional Africain de Technologie (C.R.A.T.) sous l'impulsion du CNUCED, du PNUD, de l'UNESCO, de l'EUA et de la CEA. Ce centre devait s'occuper de la coordination de la documentation scientifique, de la recherche sur le transfert, de l'adaptation de la technologie, mais bien sûr, à cause du manque de soutien financier des Etats, il est tombé en léthargie. Pour sortir de l'impasse, une association non gouvernementale a vu le jour en avril 1978 à Dakar, qui, elle aussi, n'a pas atteint les objectifs escomptés.

Tout ces faits prouvent la situation alarmante de la recherche scientifique et technique en Afrique. Il est permis de se demander si l'Afrique saura trouver sa juste place dans ce domaine dont dépendent en fin de compte son développement, son indépendance et sa place dans le monde.

Carences et nécessités

Je voudrais rentrer un peu dans le sujet que l'on m'a demandé de traiter et dire de manière lapidaire que les priorités ne sont pas des priorités thématiques mais d'organisation.

Pour promouvoir une politique de la recherche en Afrique, les pays africains ont rencontré jusqu'ici trois types de difficultés : l'absence d'une volonté politique réelle, même si on a fait des conférences, etc., l'absence d'organes communautaires séparés d'information, de consultation, de décision et de gestion, et bien sûr l'absence de sources de financement.

Tout s'est passé jusqu'ici comme si l'absence des moyens était un prétexte à l'absence de volonté. On répète longuement qu'il n'y a pas de moyens, voilà pourquoi cela n'existe pas, etc. mais y a-t-il eu des volontés ? Je n'y crois pas beaucoup.

Je suis persuadé que ce sera lorsque les carences au niveau organisationnel seront bien décelées et lorsque la volonté des hommes sera bien affermie, qu'un réel progrès en la matière sera vraiment possible. En clair, il faut mettre en place un cadre politique, des structures et enfin des moyens.

Un cadre politique approprié. La plupart des organismes africains de recherche qui ont été créés au plan national comme au plan interafricain aboutissent aujourd'hui à une situation d'impasse. Une telle situation peut être dépassée si l'on veut bien créer aujourd'hui un espace politique approprié. Cet espace devrait déborder le strict cadre africain et pourrait constituer un chapitre important de la conférence des chefs d'état francophones. Ces deux instances, à mon avis, peuvent aider à un réel décollage de la recherche en Afrique car il ne suffit pas de mettre en place une masse monétaire européenne à la disposition des banques africaines, il faut en plus y intégrer une véritable politique de recherche et de développement commune ayant un objet large.

J'ai parlé tout à l'heure du cadre politique approprié, nous voyons que la seconde volonté sont les organes communs. Les uns et les autres faisaient un peu n'importe quoi. Les principales causes d'échec de la recherche en Afrique sont l'absence de moyens, d'un environnement scientifique, et le manque de concertation entre les états en la matière. C'est pourquoi, pour que la recherche décolle, des conditions minimales doivent être réunies qui sont les suivantes :

– La création d'un espace scientifique unique, avec des pôles de recherche communs à plusieurs pays, cet espace mettrait en place des programmes fédérateurs de recherche ouverts à toutes les coopérations et en relation avec le nord. Cet espace coordonnerait les politiques nationales et définirait les actions de recherche d'intérêt communautaire. Cet organe, que l'on pourrait appeler le Conseil Africain pour la Recherche Scientifique et Technique, serait composé de hauts fonctionnaires des administrations nationales responsables de la politique scientifique, il aurait essentiellement les fonctions d'information et de consultation auprès de la conférence des chefs d'état francophones.

– Mettre en place un comité consultatif pour la recherche scientifique. Ce comité consultatif serait constitué de quelques personnes choisies à titre personnel et qui devrait donner des avis qui concernent tous les aspects des décisions à prendre (technique, administratif, financier, juridique, etc.), en fait, un véritable centre d'évaluation.

Les moyens pour le développement de la recherche

Sur le plan des moyens, il faudrait mettre en place une fondation internationale pour la recherche en Afrique qui rassemblerait les moyens d'aide extérieure durables, cohérents et

consistants. Cette fondation serait confiée à un collège de personnalités scientifiques du nord et du sud, et s'engagerait à soutenir les pôles communs et les programmes fédérateurs de recherche, elle étudierait les projets de recherche, définirait les thèmes prioritaires et établirait les contacts permanents avec les milieux économiques et financiers. Elle fixerait les modalités de participation des états membres qui pourraient être variées.

Il faudrait mettre en place un programme cadre aux objectifs définis et des programmes spécifiques. Le programme cadre devrait reposer sur une réflexion et une action plus vaste, commune à l'Afrique, alors que les programmes spécifiques concerneront un secteur stratégique et prioritaire de l'économie.

Pour que la recherche sorte des carcans nationaux, il faudrait mettre en place des groupements universitaires d'intérêt scientifique qui joueraient un rôle d'expertise en amont et en aval de tous les projets de développement en relation avec les Ministères concernés, et qui réaliseraient les études.

Il est plus que probable que c'est lorsque la politique de la recherche sera insérée dans un cadre plus élargi et plus porteur d'espérances, que des solutions plus fiables et plus économiques pourront être trouvées à la léthargie actuelle des institutions africaines de la recherche, il s'agit là, à mon avis, de la priorité des priorités.

Nouveaux impératifs de compétitivité et relations université-entreprise en Tunisie

M-Afif CHELBI

Ministère de l'économie, Tunisie.

Compte tenu de l'étendue de ce thème, je le ferai, si vous le permettez, en donnant une rapide illustration de la perception que nous pouvons en avoir dans un pays en voie de développement « intermédiaire » tel que la Tunisie.

Certes il peut paraître à première vue banal de dire que l'amélioration des qualifications en général et le renforcement des relations Université-Entreprise en particulier sont des conditions majeures dans toute stratégie de développement.

Cependant nous nous attacherons à montrer que ces conditions n'ont pas toujours été admises, mais sont aujourd'hui favorisées par les nouveaux impératifs de compétitivité (II). Nous donnerons ensuite un bref aperçu sur les relations Université-Entreprise en Tunisie (III) avant de tracer quelques repères pour un débat (IV).

Les nouveaux impératifs de compétitivité

Dans « l'industrie mondiale : la compétitivité à tout prix » le CEPII note que « l'objectif de compétitivité peut être atteint selon deux moyens fondamentaux :

- Vendre moins cher que les concurrents des produits similaires
- Vendre le plus cher possible des biens très différenciés c'est-à-dire rechercher des positions de monopole (de niches diraient les micro-économistes).

Dans la réalité, ces deux approches de la compétitivité sont étroitement mêlées, cependant certaines firmes, certains pays recherchent plutôt des avantages de coûts, alors que d'autres basent leur stratégie sur des produits spécifiques. »

Or il y a lieu de noter que les créneaux pour lesquels la compétitivité par les coûts restera significative sont en nombre décroissant et la Tunisie n'y est pas la mieux placée.

En effet, le coût horaire Tunisien est de 2,7 US \$ environ contre 0,3 en Indonésie, 0,7 en Thaïlande ; 1,1 au Maroc.

Dans ce contexte, il est clair que la recherche exclusive de la compétitivité par les coûts notamment salariaux non qualifiés qui a longtemps prévalu⁽¹⁾ serait illusoire.

C'est pourquoi la Tunisie s'attache plutôt aujourd'hui à définir une stratégie basée sur un nombre limité de créneaux caractérisés par la qualité, la spécificité de leurs produits et leur fort contenu en matière grise locale.

Dans ce cadre, il y a lieu d'adopter une nouvelle définition du concept : « Industrie à forte utilisation de main d'oeuvre » (« labor intensive industries ») qui est à tort couramment associé aux industries à fort taux d'utilisation de main-d'oeuvre non qualifiée.

Cela est en train d'être revu car non seulement, miser sur la qualification et sur la recherche implique une valorisation importante de la productivité qui compense largement les effets de surcoût constatée au premier degré, mais de plus les écarts de salaire de la main-d'oeuvre qualifiée, des chercheurs, entre la Tunisie et les pays développés confère à notre pays un avantage comparatif qu'il ne possède plus pour les emplois non qualifiés.

C'est dans ce cadre général que se développent progressivement en Tunisie les relations Université-Entreprise dont nous présentons un bref aperçu ci-après.

Les relations université-entreprise en Tunisie

Dans les Universités Tunisiennes les relations avec l'entreprise sont en général réalisées dans le cadre de rapports directs avec le corps universitaire, sans structures spécifiques de mise en relation, sauf dans les écoles d'ingénieurs qui sont pourvus depuis longtemps de services de stages, puis pendant un temps de Centres d'études et d'ingénierie (CEI : structures créées au sein des écoles d'ingénieurs à qui peuvent être confiés des travaux de recherche rémunérés pour le compte d'organismes extérieurs).

En effet l'organisation de la recherche et de la recherche-développement est relativement récente en Tunisie.

Ce n'est qu'en 1978 que fut créé le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et Technique, un conseil de la recherche scientifique et technique (créé en 1982), l'Institut National de la Recherche Scientifique et Technique (créé en 1983).

(1) Voir en particulier des rapports de la Banque mondiale datant des années 1980 imputant les problèmes rencontrés alors par l'industrie tunisienne au développement, jugé excessif du système éducatif, et à ses effets sur le renchérissement du coût de la main d'œuvre.

Par ailleurs, les Programmes Nationaux de recherche (1978) ont pour but de promouvoir la recherche-développement sur des thèmes intéressants de Tunisie ; le Fonds National de la Recherche Scientifique et de la Maîtrise de Technologie FORESMAT (1985), devenu ERESMAT, (1987) finance des équipes mixtes de recherche Université-entreprise.

En outre soulignons la création récente (1989) de la Fondation Nationale de la recherche scientifique qui, avec un statut d'EPIC, devrait bénéficier de plus de latitude pour promouvoir la recherche en Tunisie.

Enfin l'année 1991 a vu la création d'un Secrétariat d'État à la recherche auprès du Premier Ministère.

Il est à noter que d'autres départements ont entrepris des actions pour la promotion des relations université-industrie : Ainsi le Ministère de l'Économie Nationale, co-promoteur du FORESMAT, a notamment créé les centres techniques, le Premier Ministère, l'IRSIT (Institut Régional des Sciences Informatiques et des Télécommunications), plusieurs entreprises publiques et quelques entreprises privées entretiennent de manière organisée des relations actives avec l'université.

Est à signaler également le projet de création d'une association pour la promotion de la recherche technologique – ENITECH – par l'École Nationale d'Ingénieurs de Tunis.

L'objectif de cette association est d'ouvrir l'université sur son environnement en vue d'associer l'industrie aux recherches nécessaires à son développement.

Par ailleurs notons que l'Institut National des sciences appliquées et de technologie (INSAT), structure d'enseignement supérieur technique en cours de réalisation en Tunisie avec l'aide de la coopération française, prévoit la création en son sein d'un CENTRE D'INNOVATION ET DE DÉVELOPPEMENT (CID) qui jouerait un rôle d'interface entre l'INSAT et les entreprises.

Ces éléments contribueront sans doute à atteindre l'objectif fixé par le VIII^e Plan (1992-1996) de doubler la part du PIB réservée à la recherche en Tunisie qui devrait passer de 0,25 % à 0,5 % ; ce qui reste évidemment modeste au regard des taux de 2 à 4 % constatés dans les pays développés mais qui représente pour nous un effort important.

Repères pour un débat

1 – * La libéralisation de l'économie, pour peu qu'elle soit menée dans de bonnes conditions, constitue un contexte favorable au développement des services à l'industrie en général et des relations université-industrie en particulier.

La libéralisation des échanges extérieurs rend en effet impérieuse la restructuration des entreprises, la modernisation de leurs équipements, le renforcement des qualifications de leur emplois, l'amélioration de la qualité et l'originalité de leurs produits.

Celles qui procéderont à cette restructuration pourront faire face à la concurrence internationale, les autres seront à terme irrémédiablement condamnées.

Or les PMI, ne peuvent réaliser cette restructuration sans l'apport de « matière grise » extérieure provenant des bureaux d'études et de l'université.

2 – * D'autre part l'université devra procéder à un démarchage agressif auprès des entreprises, procéder à une large diffusion de l'information concernant ses potentialités. (cf guide de l'ingénierie présentant les services techniques offerts par l'ENIT aux entreprises).

3 – * Cependant la nécessité d'aides publiques pour accompagner ces opérations est prouvée. Dans tous les pays développés et bon nombre de PVD, des fonds publics prennent en charge une partie des coûts des services rendus aux entreprises, qui supportent néanmoins une partie de ces coûts (car « tout ce qui est gratuit n'a pas de valeur »).

Les fonds nécessaires pour cette aide publique pourraient provenir en partie de la coopération internationale.

4 – * Par ailleurs il est à noter que dans l'état actuel de l'organisation des cursus universitaires, les chercheurs sont peu motivés pour entreprendre des travaux de recherche intéressant l'économie du pays.

Cette situation doit être impérativement corrigée et la motivation des chercheurs pour de tels travaux renforcée, essentiellement par le biais de leur prise en compte dans les plans de carrière, dans l'orientation des sujets de thèses et par la promulgation de statut du chercheur praticien. En second lieu un intéressement matériel significatif des chercheurs doit être mis en place.

5 – * Dans ce cadre la question du temps dans les relations université-entreprise est un facteur important. En effet les échelles de temps ne sont pas les mêmes à l'université et à l'industrie.

Les industriels demandent des délais précis, parfois sans souci d'analyse approfondie, alors que l'universitaire a d'autres contraintes et préoccupations.

On peut souligner que le respect des délais est un élément central dans le rapprochement des deux mondes universitaires et industriels.

6 – * Enfin s'il fallait donner un chiffre pour estimer le marché potentiel offert aux universités tunisiennes et autres prestataires, signalons que les importations de services techniques sont de l'ordre de 70 millions de dollars par an (Projet de balance de paiement technologique établi par le Ministère de l'Économie).

Évidemment l'université devra se placer sur les créneaux à haute valeur ajoutée de recherche. Elle ne sera pas concurrente des bureaux d'études mais plutôt partenaire avec des missions et des moyens complémentaires.

Ce sont là quelques réflexions que j'ai tenu à vous transmettre comme contribution à notre débat.

Permettez-moi de remercier les organisateurs de cette intéressante rencontre et de conclure avec cette citation de l'industriel italien Carlo DE BENNEDETTI :

« Le monde connaît une mutation fondamentale, il n'y a pas si longtemps la base des systèmes économiques était la production de masse, aujourd'hui c'est l'intelligence, l'information et l'expérience technico-scientifique.

L'équation recherche = développement n'a jamais été aussi vraie. La matière première fondamentale n'est plus le pétrole, le fer ou le charbon, c'est la matière grise. »

Adaptation de la formation à la demande sociale

M. Nguyen DINH TRI

Vice-Recteur de l'Institut Polytechnique de Hanoï, Vietnam.

Il faut d'abord présenter sommairement notre système de formation. Chez nous, il y a deux systèmes séparés : le système de la formation universitaire et le système des instituts de recherche. Les activités de ces deux systèmes sont cloisonnées. Les enseignants mènent peu de recherche, alors que les chercheurs des instituts de recherche assurent peu d'enseignement. Cela est très dommageable.

La formation des ingénieurs est assurée par les instituts polytechniques et les écoles d'ingénieurs. A l'université, on forme des licenciés, des maîtres de sciences qui seront des chercheurs, des professeurs des sciences fondamentales, des sciences sociales. On ne forme pas d'ingénieurs à l'université.

La durée des études dans les écoles d'ingénieurs est de cinq ans. Les deux premières années sont consacrées à l'enseignement des matières fondamentales (comme math, physique, informatique, chimie, biologie et langues étrangères), une année et demie est réservée à l'enseignement des matières techniques de base, une année à l'enseignement des matières de spécialité, et une demi-année à la préparation du mémoire de fin d'étude.

Il y a vingt ans, le profil de formation de nos écoles était très étroit. Depuis une vingtaine d'années nous avons réalisé une réforme, visant à élargir le profil de la formation, en délivrant plus de connaissances de base et moins de connaissances de spécialité.

Nous espérons que les ingénieurs seront ainsi mieux adaptés, afin d'utiliser les connaissances de base dans le travail technologique. La formation est bien estimée et mieux évaluée par la société.

Dans les écoles, la sélection est sévère. En général, le taux d'échec est de 50 %. Aussi, nous avons organisé un autre canal de formation des ingénieurs. De plus courte durée, il correspond à la formation des IUT en France.

En diversifiant la formation dans nos écoles, les élèves trouvent plus facilement du travail.

Depuis vingt deux ans, nous organisons la formation par année spéciale. Ce qui facilite la mobilité des ingénieurs et leur adaptation aux postes au travail.

En ce qui concerne les bourses d'études, pendant quinze ans, tous les étudiants recevaient une bourse couvrant le logement et le repas. En raison des contraintes budgétaires, nous avons donc diminué les effectifs de toutes les écoles, de toutes les universités. Je prends l'exemple de notre institut d'Hanoi : nous avons recruté dans les années 60, 1 500 étudiants par an, dans les années 76-78, nous sommes descendus jusqu'à 400 étudiants par an. Mais nous sommes conscients que si on diminue l'effectif des universités, des grandes écoles, nous en verrons dans dix ans les conséquences nuisibles.

C'est pour cela que nous avons multiplié l'effectif de toutes les grandes écoles. Mais, une partie seulement des étudiants bénéficie de bourses. Bien plus, certains étudiants doivent assumer les frais d'étude, puisque le budget d'État ne peut pas supporter l'augmentation de l'effectif des universités.

Les principales difficultés rencontrées dans la formation

Une première difficulté tient au montant du budget d'État. Actuellement, celui-ci nous permet seulement de payer le salaire des professeurs. Pour moi qui suis presque au sommet de ma carrière, je gagne 14 dollars par mois. Le budget d'État suffit uniquement à payer ces salaires, payer les bourses des étudiants et une partie de l'électricité. C'est tout. Comment faire ?

Ce matin, le directeur de l'INSERM a dit qu'il fallait nourrir les universités par l'industrie ; c'est vrai, chez nous, il faut faire cela. C'est la raison pour laquelle nous avons signé des contrats de recherche de développement avec les entreprises. Nos ingénieurs, nos cadres scientifiques résolvent les problèmes technologiques de l'entreprise. En contre partie nous finançons le fonctionnement de notre institut des entreprises.

La deuxième difficulté tient au manque de matériel, d'équipement de recherche et de formation.

Depuis les années 1990, nous avons compris que nous devons élargir la coopération internationale avec les grandes universités du monde. Nous avons réalisé une grande coopération, justement avec l'Institut National Polytechnique de Grenoble. D'après la convention de cette coopération, les trois instituts polytechniques du Vietnam envoient à Grenoble dix jeunes chercheurs pendant quatre ans pour préparer les thèses de doctorat. Et nous envoyons de dix à quinze chercheurs confirmés pour une année de stage à Grenoble ou dans les instituts satellites. Avec cette convention de coopération, une trentaine de jeunes docteurs rentrent de France. Ils sont tous à présent, professeurs, dirigent des thèses de recherche de l'enseignement dans les départements. En même temps ils interviennent comme consultants dans l'industrie, non seulement à Hanoi mais aussi dans les autres provinces ; ils sont mêmes PDG de compagnies privées. En particulier dans les compagnies privées de service informatique.

Nous avons constaté que du fait de la présence de ces anciens stagiaires en France la réforme pourrait être menée plus facilement dans notre institut.

La réforme de l'enseignement est une des réformes qu'il est très difficile de réaliser parce que la stabilité, l'inertie des chercheurs et des enseignants est assez grande. Mais dès que nos enseignants bénéficient d'une formation en France, à Grenoble, lorsqu'ils rentrent au Vietnam, il nous est plus facile de les persuader de réaliser cette réforme.

C'est pour cela que la coopération, notamment la coopération avec l'Institut Polytechnique de Grenoble, nous aide beaucoup dans la rénovation, dans la restructuration de l'école, et même dans la restructuration de connaissances que nous devons apporter aux étudiants de notre institut.

Pour une capacité d'expertise au service de la société

M. Jacques FORSTER

*Directeur de l'Institut Universitaire d'Études
pour le Développement, Université de Genève.*

Les quelques mots que j'aimerais vous adresser s'articulent très directement sur une partie de l'exposé du professeur Judet tout à l'heure, qui parlait de la promotion, de la recherche et de l'expertise, et aussi de ce que nous disait il y a un instant le vice-recteur de l'Institut Polytechnique d'Hanoï à propos des difficultés matérielles des institutions universitaires.

En effet, en parlant du développement d'une capacité d'expertise au service de la société, j'aimerais vous rapporter brièvement l'expérience de l'institut dans lequel je travaille et qui peut, à bien des égards, mais aussi à bien des conditions, apporter des éléments de réponse à plusieurs problèmes évoqués ce matin.

L'expérience Suisse

L'idée principale est d'avoir au sein d'une institution universitaire – je partirai d'un exemple de l'institution universitaire dite d'étude de développement – un secteur qui a des activités pratiques, qui réalise des mandats, ce qui est assez courant, qui gère les projets dans le domaine de la coopération bilatérale, multilatérale, ce qui est peut-être moins courant, d'un institut universitaire qui est entièrement responsable de la gestion de projets. Le défi d'activités de ce genre est de pouvoir les intégrer avec les activités de recherche et de formation. C'est de cela dont j'aimerais vous parler brièvement.

Il s'agit d'une activité que nous avons développée depuis environ une quinzaine d'années. D'un côté nous travaillons pour un certain nombre d'organisations internationales ou bilatérales, ainsi que pour des O.N.G. (sous forme de mandats, d'expertise et d'évaluation de pro-

jets, identification de projets, etc.). D'autre part, pour le gouvernement suisse. La coopération bilatérale nous a confié la gestion entière de projets bilatéraux. Nous sommes responsables de A à Z de l'exécution de ces projets avant tout dans le domaine de la santé mais aussi ailleurs. – Cela concerne essentiellement l'Afrique.

Un point important est à signaler: le personnel qui gère cette coopération et ces activités pratiques, est le même personnel que celui qui est engagé dans l'enseignement et dans la recherche. Certains collaborateurs font plus de gestion de projets ou de gestion de mandats et un peu moins d'enseignement ou de recherche, alors que pour d'autres la proportion est inversée : ils font alors moins de gestion de projets ou de mandats, et beaucoup d'enseignement. Les proportions peuvent varier suivant les époques, mais l'idée fondamentale est que chacun doit être polyvalent, c'est-à-dire à même de travailler dans les trois secteurs : formation, recherche ou expertise, gestion de mandats.

L'intérêt de cette pratique est, tout d'abord de fournir à la recherche et à l'enseignement des données, des expériences... bref une connaissance qui complète celle qui est livrée par les méthodes de recherche traditionnelles. C'est un autre regard que l'on acquiert lorsqu'on est impliqué soi-même comme acteur. C'est un accès plus rapide à certaines données et cela s'apparente tout à fait à ce que l'on appelle la recherche action. Cela permet aussi de vérifier in situ, d'affiner des hypothèses théoriques; cela permet enfin de cerner avec plus de précision, en les vivant soi-même, les contraintes et les potentialités des acteurs de développement.

Je pense que les chercheurs qui peuvent alternativement être chercheur et praticiens, peuvent de ce fait mieux analyser les pratiques et mieux en expliciter les présupposés. C'est un exercice auquel il est plus difficile de se livrer dans un autre contexte institutionnel. Si on travaille dans une institution qui ne fait que de la coopération, par exemple dans une banque de développement il sera moins facile de prendre du temps et du recul afin d'analyser les expériences réalisées.

L'autre intérêt est que les enseignants consultants peuvent proposer des enseignements qui sont évidemment beaucoup plus proches de la pratique, et favoriser ainsi la formation d'étudiants qui se destinent à un travail dans ce domaine précis ou bien, ce qui est le cas assez fréquemment chez nous, qui ont déjà une expérience professionnelle et qui viennent dans notre institut rechercher un recyclage.

Intégration, indépendance et sélectivité

Le problème de l'intégration a été évoqué tout à l'heure ; idéalement, formation-recherche-activités pratiques doivent s'alimenter les unes les autres. Le principe est facile à comprendre mais, il est évidemment beaucoup plus difficile à appliquer. Il faut toujours un équilibre entre ces différentes activités, il faut disposer des collaborateurs qui ont cette polyvalence et qui sont prêts à passer d'un type d'activité à une autre. Cela peut aller à l'encontre de certaines habitudes universitaires dans la mesure où les critères d'évolution de la carrière relèvent d'abord de la longueur de la liste des publications. Lorsqu'on est engagé dans des activités pratiques – on ne publie pas, ou pas autant, en tout cas pas le même type d'articles que l'on ferait si on avait un profil universitaire plus classique.

Un autre problème se pose, dont il faut être conscient. Peut-on être un acteur du développement tout en gardant indépendance d'esprit, et distance nécessaire à une activité universitaire. Si on est juge et parti, même si c'est à des moments différents, est-ce qu'on ne perd pas un peu de cette indépendance, qui est le propre de l'universitaire ? C'est une question que je pose, c'est un problème.

L'autre question qui se pose est celle du choix des mandats ; il faut pouvoir être sélectif, diversifier des types d'intervention, travailler avec des acteurs divers. Il faudrait idéalement pouvoir choisir les mandats en fonction du potentiel d'innovation et de créativité.

Il faut éviter la routine, et la répétition. On tombe alors sur une contrainte, parce qu'il peut être beaucoup plus rentable pour l'institution d'avoir des activités habituelles, bien rôdées, un peu répétitives : c'est plus intéressant sur le plan financier, mais par contre, l'apport à la recherche et à l'enseignement sera évidemment moindre.

Un problème enfin, est celui de l'équilibre entre la recherche sur mandat et la recherche autonome d'une institution universitaire. Il faut garder les deux en bonne proportion et ne pas arriver à un point où l'on devient trop dépendant de ce type de financement. Autrement, on s'éloigne, on est écartelé entre un pôle d'activités purement universitaires, et un autre pôle, de bureau d'étude – ; Il faut trouver l'équilibre entre ces deux tendances. Il faut également éviter que sur le plan financier, la dépendance à l'égard de ces activités pratiques soit trop forte.

Le cas du pays du sud et la coopération

Dans les pays du sud, ce type d'activités peut être particulièrement intéressant. D'un côté, cela permet de mieux rentabiliser les investissements qui sont consentis par les pouvoirs publics dans le domaine de l'enseignement supérieur et cela oblige les institutions, comme c'est le cas chez nous, à être beaucoup plus proches de la réalité, et donc à offrir des formations plus pertinentes par rapport aux problèmes nationaux. D'autre part, cela peut contribuer à résoudre le problème que soulevait le professeur Judet tout à l'heure, du manque d'expertise locale. Dans la mesure où les institutions internationales ou nationales de coopération au développement, font peu appel à cette expertise locale, et préfèrent, presque par réflexe des consultants étrangers. Même s'il existe sur place des ressources humaines formées, et disponibles, mais peut-être pas organisées institutionnellement pour répondre à des appels d'offres émanant d'institutions internationales.

Je voudrais aborder un dernier point qui concerne le type de coopération nord-sud, puisque c'est de cela qu'il s'agit dans ce colloque. Nous avons instauré depuis 2 ans un type de coopération avec une institution du Tchad, l'Institut National des Sciences Humaines, avec lequel nous avons un accord qui vise précisément à appuyer temporairement – pendant deux ou trois ans, – cet institut pour le développement de ses capacités d'expertise.

Il y a là un champ de collaboration nouveau entre les institutions du nord et les institutions du sud, qui permet dans un premier temps, de travailler comme le font les bureaux d'ingénieurs-conseils, et de consultants, sous forme de consortium. C'est-à-dire en répondant à une demande, unilatérale ou bilatérale de façon conjointe, et en renforçant petit à petit, l'institution du sud, en donnant à ses collaborateurs des compléments de formation.

Il s'agit surtout d'une formation sur le tas où l'on apprend à gérer ses contrats en les réalisant. Il y a là une forme de collaboration qui me semble extrêmement importante et qui permet de faire d'une pierre plusieurs coups.

J'ai évoqué certains avantages relatif à l'enrichissement de l'enseignement, à l'enrichissement de la recherche, aussi qu'à la résolution de certains problèmes matériels ; vous évoquiez monsieur le vice-recteur, les apports des industries aux frais de fonctionnement des institutions universitaires, on peut également imaginer des mandats de ce type qui permettent de résoudre certains problèmes matériels immédiats de ces institutions.

Pour une capacité nationale de recherche

M. Mamadou KOULIBALY

Professeur à l'Université nationale de Côte d'Ivoire.

La question des missions des universités du SUD dans la crise s'est donnée quatre prétextes :

1 – La « matière grise » a une importance, plus grande que celle de toute autre forme de matière, (matières premières et autres).

2 – Pour que la matière grise soit au service du développement il faut en faire une « priorité politique ».

3 – Mais il ne faut pas que les institutions d'enseignements supérieurs deviennent systématiquement complices ou contradicteurs des gouvernements sans prendre en considérations les réalités.

4 – Pour cela les formations qui y sont dispensées doivent être redéfinies en collaboration avec le NORD en tant que partenaire indispensable.

Ces prétextes sont discutables même si à priori on ne peut s'empêcher de les accepter.

Dans ce texte qui portera essentiellement sur les conditions de création et d'évolution d'une capacité nationale de recherche, l'exposé prendra appui sur ces prétextes. Pour cette raison seule la troisième proposition semble utile. L'importance de la formation et de la recherche est proclamée partout en Afrique, mais le contenu de ces deux concepts est vidé de son sens. Comment redonner un sens à ces termes ? La question, ici, sera posée à l'Afrique puisqu'elle est le continent qui a donné le moins d'importance aussi bien à cette préoccupation qu'aux réponses possibles.

En effet, si l'Afrique a si durement été frappée par les différents chocs extérieurs et intérieurs c'est parce que, ses capacités d'analyse et de gestion étaient faibles ; les plus faibles du monde. Parfois même, il faut pouvoir dire que ces capacités étaient nulles. Cette absence de capacité de réflexion et de gestion n'est pas la cause, mais explique simplement qu'en Afrique « les administrations publiques et les institutions ne sont pas en mesure de réagir vite et résolument à un environnement économique mondial en évolution rapide. »

Le rapport préparatoire de l'Initiative pour le Renforcement des Capacité d'Analyse qui exprime les propos ci-dessus, continue en soutenant que « la création de compétences voulues est assurément une vaste tâche, mais elle doit commencer par l'analyse de la politique générale et de la gestion économique et sociale car c'est là que la pénurie des ressources africaines est la plus criante ».

Dès lors, les relations entre les universités et la politique débouchent sur une analyse à géométrie variable, car en même temps que l'on reconnaît l'importance de la recherche, on découvre que les conditions de travail et de réflexion des universitaires sont telles que les universités ressemblent plus à des îlots de contestations.

En fait, la situation est plus complexe que ne le montrent les premières apparences. Pour les hommes politiques, les universitaires accordent trop d'importance à la politique alors qu'ils ignorent totalement les réalités d'un terrain. Pour les universitaires les hommes politiques s'ingèrent trop facilement, de façon illégitime, dans les activités d'une collectivité spirituelle. Ainsi, au nom des franchises universitaires bafouées, les universitaires vont revendiquer les libertés, parmi lesquelles la liberté politique. Mais cette revendication, lorsqu'elle rencontre l'ajustement structurel et le contexte de crise généralisée dans un univers d'analphabétisme et d'ignorance rationnelle, assure des prétentions de politiciens aux universitaires et chercheurs.

L'efficacité de l'enseignement supérieur et de la recherche passe-t-elle nécessairement par la contestation de la politique ? La réponse à cette question conduit à une autre. L'universitaire devrait-il se consacrer à la politique en Afrique ?

L'universitaire et la contestation politique

Pour comprendre pourquoi, en Afrique, généralement, ce sont les universités qui ont été les principaux ferments de la contestation et de l'opposition politique il faut pouvoir établir une liaison claire entre l'activité cognitive de l'homme de science et sa prétention à s'opposer au politique.

Comme préalable à leur existence les communautés d'hommes de science posent leur indépendance vis à vis de la politique. La vocation de la science est la recherche permanente et sans aucune condition de la vérité scientifique. Or, les hommes politiques ne tolèrent pas toujours, en Afrique, que la vérité soit établie sur les faits. Les États et les partis uniques ont toujours prétendu dicter les franchises universitaires tolérables à leurs yeux, au nom de l'intérêt supérieur des nations. Les gouvernements se sont donnés la plupart du temps, la liberté de déterminer, au nom de l'intérêt collectif, les programmes de recherche prioritaires des universitaires⁽¹⁾. Les programmes d'enseignement exigent pour leur renforcement non seulement l'accord des politiciens africains, mais en outre le contenu des enseignements est toujours soupçonné de vouloir se situer au delà du « juste nécessaire » pour le développement. Les universitaires sont ainsi, perpétuellement soupçonnés de faire de la politique dès que dans leurs programmes de recherche et d'enseignement ils se livrent à la présentation des faits bruts, en les distinguant des interprétations par la critique systématique.

(1) Voir PNUD : (1990) « *Le développement humain dans le monde* ».

Or, ce soupçon, n'est pas toujours fondé. Tout part de la méthode scientifique elle-même qui suppose que la science est le résultat d'un processus mental personnel à l'universitaire. L'objectivité scientifique ne peut donc pas se fonder sur une discipline de conscience individuelle. Certes, chaque savant subit l'influence de ses hypothèses, à priori, de ses jugements de valeur de ses préjugés, et même de son idéologie. Ce sont ces jugements à priori qui expliquent les querelles d'école de science.

Pendant, malgré ces obstacles, la science est capable d'aboutir à une connaissance objective des réalités économiques et sociales. Schumpeter soutient bien à propos, que les biais idéologiques ne peuvent détourner l'analyse scientifique, simplement parce que celle-ci est protégée par les règles de la procédure scientifique⁽¹⁾. C'est la rigueur scientifique qui filtre les propositions pour rejeter celles viciées par l'idéologie.

L'objectivité scientifique repose sur la coopération des universitaires, des savants et des chercheurs. L'entente mutuelle des hommes de science, l'amitié entre les formateurs, déterminent la rigueur scientifique. C'est par le biais de la critique que se forment les savants que la science avance. La critique, c'est-à-dire le débat public des arguments, des idées, des points de vue, des politiques et des théories est ainsi présentée comme la meilleure et la seule procédure de contrôle collectif des hommes de science. « La méthode de la science est caractérisée par une exigence de débat public, qui se présente sous deux aspects. Le premier est que toute théorie, si inattaquable qu'elle apparaisse à son auteur peut et doit inviter à la critique ; l'autre est que, pour éviter les équivoques et les malentendus, elle doit être soumise à l'expérience dans des conditions reconnues par tous. C'est seulement si l'expérimentation peut être répétée et vérifiée par d'autres, qu'elle devient l'arbitre impartial des controverses scientifiques ».⁽²⁾

Dès lors, les universitaires et les chercheurs dans le domaine scientifique sont formés à l'esprit que, la science ne se développe que parce que face aux difficultés de la découverte scientifique (liées le plus souvent aux préjugés), le droit de critiquer n'a pas de limite. L'objectivité scientifique se présente donc comme un droit inconditionnel de critique. La certitude scientifique n'existe pas. La science de ce fait n'aura pas d'autorité absolue, car elle est humaine et que l'homme, fut-il homme de science, est faillible. La science pour l'université n'aura donc aucun pouvoir despotique, et elle considérera que dans la république des sciences, le silence ne peut être que le signe du triomphe de l'erreur. Dans cette république la sédition, l'anarchie, la critique sont bénéfiques pour la découverte scientifique, donc pour le progrès technique et le développement économique⁽³⁾.

(1) Voir J.A. SCHUMPETER : (1983) *Histoire de l'Analyse Économique*.

Pour la traduction sous la direction de Raymond BARRE. Éditions GALLIMARD.

(2) Cf Karl POPPER : (1979) *La société ouverte et ses ennemis Tome II* – page 149.

(3) C'est W. S. JEVONS, qui en 1871 écrivait que « Le calme sous un régime despotique n'est habituellement que le signe du triomphe de l'erreur. Dans la république des sciences, la sédition et même l'anarchie sont bénéfiques pour le plus grand bonheur du plus grand nombre ». Voir W.S. JEVONS (1871) *The theory of political economy*. Édition R.D.C. BLACK New York, Penguin Books (1970)

Par conséquent, restreindre la liberté de critiquer, la réglementer ou la supprimer met en péril le développement économique, car ces actes empêchent le débat public raisonnable et raisonné. Alors que les universitaires et chercheurs africains se considèrent comme membres d'une communauté intellectuelle mondiale ; au delà des frontières, des races et des religions, les hommes politiques africains n'observent que l'intérêt immédiat de leurs gouvernements locaux. Les politiques éducatives qui tracent les priorités de la recherche et de la formation en fonction des désirs immédiats des gouvernements africains hypothéquent du même coup le progrès de la connaissance des universitaires, et élargissent le champ de l'ignorance et de l'obscurantisme nécessaire à tout pouvoir totalitaire.

Si par contre la liberté de critique est assurée alors constamment l'on percevra les points de rencontre et de divergence entre les universitaires et les politiciens.

Les hommes politiques en Afrique, se donnent la liberté de désigner des scientifiques officiels et des scientifiques de bas étages dans les universités. Ils prétendent être capables de distinguer les formations utiles des enseignements futiles. Ils imposent que les oeuvres multiples de l'art, de la culture, de la science et de la création en général, soient vouées exclusivement à la volonté d'un parti politique ou même parfois d'un homme. Ils organisent les programmes et les enseignements selon leur bon gré, en ignorance complète de l'appartenance des universités à une communauté internationale. Ils désignent des représentants de gouvernements chargés de manager et de contrôler les universités comme si celles-ci n'étaient que des établissements publics à caractère administratif. Ils estiment en définitive que les franchises universitaires, les libertés de critiquer, les débats entre universitaires sont nocifs à la communauté nationale. De par leur formation acquise, et au nom de leur appartenance aux réseaux internationaux de recherche, les universitaires se sentent alors brimés, et prennent conscience du glissement sournois, que l'on effectue en Afrique, de la science vers la mythologie. En fin de compte si les universités africaines sont bloquées ce n'est pas parce qu'il y a de l'intrusion de la politique chez les académiciens. La politique en soi n'est pas mauvaise⁽¹⁾ et condamnable car toute science (qu'elle soit sociale ou non) est politique au sens où elle se donne pour ambition de tenter de résoudre de façon méthodique et raisonnée des problèmes de société.

Par contre, l'application, ou l'imposition de la politique dans les universités, par la suppression des franchises universitaires et les libertés contingentes, par des régimes politiques non démocratiques, bloque inévitablement l'enseignement et la recherche et donc s'oppose à la méthode scientifique de ces centres d'excellence. C'est ce qui explique la révolte des universitaires en Afrique.

Le raisonnement peut paraître paradoxal puisque parallèlement tous les gouvernements africains soutiennent consacrer plus de 40 % de leurs budgets annuels à l'éducation, à la formation et à la recherche, alors que les universitaires se sont jusqu'à présent montré incapables de trouver quoi que ce soit, alors même qu'ils prétendent faire de la recherche.

Des membres éminents de ces gouvernements arrivent ainsi à distinguer dans la communauté universitaire, des chercheurs qui trouvent et des chercheurs qui cherchent uniquement. Parfois, ces gouvernements n'ont pas hésité à expliquer aux populations que dans les centres hospitaliers et universitaires, lorsque l'on opérait un malade il en mourrait trois ou quatre

(1) Elle devrait même être enseignée dans les universités pour éviter que les hommes politiques finissent par se prendre pour des despotes éclairés.

autres, par un effet multiplicateur de la médiocrité. Tout en consacrant des sommes énormes à la recherche, les politiciens n'ont pas arrêté de soutenir que l'université vivait dans une tour d'ivoire.

Que de contradictions ? En réalité, tout se passe comme si, les universitaires et les chercheurs avaient été recrutés et étaient payés pour uniquement devenir des courroies de transmission des impératifs gouvernementaux auprès des jeunes esprits en formation. Est-ce cela la mission des universités en Afrique ? Alors que les gouvernements exigent la prostitution des universitaires au nom du combat pour le développement économique, ceux-ci revendiquent l'opposition politique au nom de l'objectivité scientifique caractérisée par l'esprit critique. Pour l'université l'histoire de l'Afrique pourrait s'écrire aussi bien en prose qu'en vers, alors que pour les gouvernements, elle ne saurait se chanter qu'en vers.

Le développement économique procède du progrès scientifique et l'Afrique a besoin d'une masse critique dynamique d'universitaires, de chercheurs, d'intellectuels, d'analyses, de gestionnaires. Or, le progrès scientifique est fondé sur le débat scientifique et la critique des travaux et des politiques. Les chercheurs, ne se donnent pas de limites dans leur réflexion, sur les sociétés africaines. Ils revendiquent de la liberté et de l'indépendance intellectuelles pour vivre leur réflexion car la théorie de la connaissance est inséparable de la connaissance elle-même⁽¹⁾. Les gouvernements prétendent construire le bonheur des peuples africains et à ce titre revendiquent pour eux, tout seuls, la régence de toute liberté. Leur prétention s'oppose à celle des universitaires. C'est ce qui pourrait expliquer le blocage des institutions d'enseignement supérieur et de la recherche en Afrique. Le PNUD, la BAD, la Banque mondiale l'ont compris, le renforcement des capacités d'analyse des grandes orientations et de gestion économique de l'Afrique passe non pas par la part de budget consacrée à des fonctionnaires embrigadés dans des tours d'ivoire ou d'argent, mais, selon ces organisations, il faudrait autre chose. Elles proposent de ce fait une initiative qui « aidera les pays d'Afrique subsaharienne à mieux formuler leurs grandes orientations en créant une masse critique de chercheurs, d'analystes et de responsables de gestion économique, en encourageant l'utilisation plus efficace par les gouvernements africains de ces ressources nouvelles et celles qui existent déjà, et en renforçant les institutions aux niveaux national et régional afin qu'elles puissent survivre aux périodes d'instabilité économique et politique et servir à fournir des travaux de recherche, une formation et des avis sur les grands problèmes de politiques économiques. »

L'objectif de cette initiative est louable et vivement souhaitée par les communautés universitaires d'Afrique. Mais à quelles conditions pourrait-elle être efficace, lorsque l'on s'aperçoit que dans cette période de transition démocratique les universitaires se rencontrent plus sur le marché politique que sur les campus ?

(1) Voir Max WEBER : (1969) *Le savant et le politique* – Plon – Paris.

Les conditions d'un renforcement des capacités de recherche en Afrique

Il serait prétentieux de vouloir dégager les conditions définitives nécessaires au renforcement des capacités intellectuelles de l'Afrique. Toutefois, compte tenu des enjeux et des prétextes préalablement discutés il semble judicieux de préciser quelques axes de réflexion bien connus des chercheurs et des universitaires occidentaux. C'est dans l'expérience des pays développés, eux qui ont des capacités fortes et souples, que la réflexion se dirige.

Les chercheurs et universitaires d'Afrique, alors que l'opinion publique admet facilement qu'ils sont opposés aux gouvernements, n'ont pas cessé d'être complices des autorités depuis les premières années des indépendances. Les gouvernements ont eu constamment recours aux universitaires pour des services de consultation ou même d'administration générale. Les universitaires ont été sollicités par les gouvernements africains pour occuper des postes de direction ou d'encadrement dans les administrations publiques et même dans les entreprises publiques ou privées qui sont sous la tutelle des ministères. L'on s'est souvent étonné de voir que par le passé d'éminents universitaires aient abandonné leurs amphithéâtres et leurs laboratoires pour des cabinets ministériels, alors que l'assistance technique des pays développés ne cessait d'augmenter dans les mêmes époques et dans les mêmes disciplines. Ce scandale a été décrié, mais avec le processus démocratique engagé récemment, on peut se demander si la tendance va se renverser ou, si les flux de départ vont se réduire.

Rien n'est pourtant moins sûr. Car, si les gouvernements ont eu recours aux services d'universitaires et de chercheurs pour assurer le fonctionnement des administrations, les départs se sont encore accentués depuis 1989-90. Les gouvernements, face aux universitaires qui, au nom des franchises universitaires se sont opposés à la politique, ont proposé davantage de postes de responsabilité aux universitaires pro-gouvernementaux, alors même que les cadres formés pour ces occupations sont en sous-emploi. Mais il s'agissait de faire en sorte que dans les universités et les centres de recherche il y ait des noyaux durs d'hommes d'action qui pourraient, si besoin en était, mettre leur compétence au service du gouvernement pour, soit briser les mouvements de contestation soit créer des coalitions des « docteurs de démocratie » des universités. Ainsi, avec le mouvement démocratique l'enseignement supérieur et la recherche perdent encore plus d'hommes que par le passé pour le compte des gouvernements au pouvoir. Et la tendance, non seulement ne se renverse pas mais en plus, les flux eux mêmes augmentent. Des postes de ministres, de conseillers, de directeurs, de députés sont encore proposés avec de superbes émoluments aux universitaires qui entrent en compétition pour les obtenir, alors même que pour la plupart d'entre les partants une carrière universitaire reste à gérer, et des rédactions de thèse sont abandonnées, surtout qu'aucune règle n'oblige à leur rédaction inconditionnelle.

La politique prend ainsi pied à l'université et les chercheurs se détournent de ce pourquoi ils ont été formés, pour répondre à l'appel pressant des gouvernements.

Toutefois, les choses ne sont pas aussi simples, puisque, l'université ayant été presque partout en Afrique le nid de la contestation politique au nom des libertés académiques et des droits de l'homme, une fois le processus démocratique engagé, ce sont encore les universitaires que l'on retrouvera dans les partis politiques d'opposition.

Les universitaires, les enseignants et les chercheurs ayant été parfois à l'origine de la contestation seront, bien évidemment, à l'origine de la création des partis politiques. Partout, on peut les retrouver leader de mouvements politiques, militants, animateurs, conseillers et organisateurs des partis d'opposition. Ils y vont d'autant plus aisément qu'ils y voient le moyen de faire aboutir leurs revendications en matière de liberté et des droits de l'homme. Pour eux, sortir du cadre des amphithéâtres et des laboratoires, pour expliquer aux populations les griefs que l'on peut faire aux gouvernements est un moyen sûr de se garantir contre toute tendance à la réversibilité du mouvement démocratique. La revendication des franchises universitaires, une fois sortie des universités et des centres de recherche se transforme en mouvement d'opposition politique. L'esprit critique de l'homme de science est alors remplacé par l'esprit sectaire de l'homme politique. Or, l'opposition politique est nécessaire à toute démocratie car elle donne l'assurance que la démocratie n'est pas uniquement le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple, mais, qu'elle est surtout l'organisation politique représentée par une batterie d'institutions, permettant aux gouvernés d'exercer sur les gouvernements un contrôle allant jusqu'à la révocation non violente en cas d'incompatibilité flagrante entre les intérêts des uns et des autres.

La démocratie ainsi perçue par les universitaires est un régime qui donne les moyens de faire réaliser pacifiquement des réformes politiques, économiques et sociales. Dans cette notion de démocratie, l'on perçoit un type de gouvernement dont on peut se débarrasser sans effusion de sang, parce que d'une part les institutions qui en constituent l'armature fournissent les moyens de le faire et que d'autre part la pratique quotidienne les impose aux hommes politiques.

Pour les universitaires africains, la démocratie n'est pas seulement un régime particulier d'organisation des institutions de l'État. Elle est surtout le seul régime découvert par les hommes et qui donne aux gouvernés la possibilité de se débarrasser de leurs gouvernants sans recourir à la violence mais en ayant recours au droit ⁽¹⁾.

De ce fait, l'opposition est consubstantielle à la démocratie puisqu'elle donne l'assurance que les citoyens mécontents pourront se comporter en homo-démocraticus⁽²⁾ en portant leurs préférences sur des alternatives plus crédibles que celles qui leur sont proposées et qui justifient leurs insatisfactions.

Autant l'esprit critique renforce l'effort de recherche de la vérité scientifique, autant l'opposition politique reconforte la démocratie⁽³⁾. Les universitaires se convertissent donc en hommes politiques. Mais un bon universitaire est-il nécessairement un homme politique de talent ?

Toujours est-il que la démocratisation de la vie publique en Afrique a débauché un grand nombre de chercheurs et d'enseignants. Cela ne signifie pas que ces intellectuels aient

(1) C'est cette situation qui est désignée généralement état de droit.

(2) L'homo-démocraticus est un caractère central de l'homo pur et simple. C'est un être indépendant, égoïste, calculateur et doté d'une ignorance rationnelle. L'homo-démocraticus est un calculateur et un ignorant rationnel, non pas en tant que démocraticus mais seulement en tant qu'homo.

Voir J. BAECHLER : (1985) Démocraties. Calmann-Lévy-Paris.

(3) S'il n'y a pas d'opposition dans un régime politique, soit l'on y rencontre des hors la loi soit des révolutionnaires soit enfin des populations amorphes, sans initiatives allant dans le sens du progrès économique.

renoncé à leur amphithéâtre et à leurs laboratoires, mais cela laisse penser qu'ils consacreront beaucoup moins de temps à la préparation de leurs enseignements, à la correction des copies de leurs étudiants, à la rédaction des articles et des publications, à l'organisation de séminaires doctoraux, de conférences et à l'encadrement de thèses.

Les universitaires dans les partis d'opposition soupçonnent leurs collègues non engagés de complicités avec les gouvernements. Ceux qui sont engagés aux côtés des gouvernements soupçonnent les non engagés d'être des opposants potentiels ou non encore déclarés officiellement. Entre le pôle des opposants politiques et celui des gouvernants, les intellectuels qui ne désirent que des conditions d'une recherche efficace sont étouffés d'une part parce qu'ils ne sont pas nombreux et d'autre part parce qu'ils n'ont point de voix. Implicitement sans le vouloir, le mouvement démocratique, en tout cas dans ses premiers moments, hypothèque l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les capacités intellectuelles existantes se sont dispersées entre les gouvernements et l'opposition⁽¹⁾. Les petits noyaux qui demeurent ont très peu d'espoir.

La question reste maintenant de savoir si les années à venir vont renforcer ces tendances lourdes ou au contraire les désamorcer. Quelle que soit l'issue les coûts seront énormes pour les partenaires de l'université et pour la qualité de la recherche.

C'est alors que la question se pose de savoir, que faire. Quelques propositions générales méritent d'être faites dans le souci de créer et de maintenir des capacités solides et une recherche scientifique sérieuse et pérenne.

1 – Les franchises universitaires doivent être restaurés sans aucune condition. Elles supposent la liberté pour les universitaires d'organiser et de suivre l'évolution de leurs conditions de travail sous la contrainte certes des moyens généraux dont ils pourraient bénéficier. Les franchises signifient bien sûr les libertés intellectuelles, de penser, de critiquer, mais elles supposent que les universitaires refusent tout statut d'emploi permanent pour les plus médiocres d'entre eux. Les universitaires incapables de produire des travaux de qualité, des thèses solides, des enseignements actualisés, ceux qui ne se sentent pas concernés par les activités académiques et scientifiques, ceux qui ne sont à l'université et dans la recherche que pour justifier leur salaire, ne mériteraient pas d'être comptabilisés lorsque l'on parlera de la communauté universitaire et de la recherche. Les franchises universitaires proclament bien sûr l'indépendance vis-à-vis des hommes politiques, mais elles ne sont réellement respectées que lorsque la communauté des universitaires et des chercheurs est capable en se basant sur lesdites franchises de s'assurer une auto-protection contre la médiocrité et l'opportunisme intellectuel.

Le pouvoir politique n'a pas à dicter les priorités pour les universités et pour les chercheurs, mais cela suppose que les universitaires aient une haute conception de leur responsabilité, en introduisant de la compétition entre chercheurs pour les recrutements et le maintien aux différents postes disponibles. Les franchises sont belles, mais rudes et nécessitent une vigilance perpétuelle de la part des savants.

2 – Les universitaires doivent avoir le droit à la déception. Ils ne doivent pas être tenus de choisir un camp entre les gouvernements et les oppositions, s'ils estiment être comblés

(1) À la recherche de rente le plus souvent.

dans la république des sciences. Un universitaire peut être libre de faire un choix idéologique, mais qu'on ne lui en veuille pas s'il ne sacrifie pas son intellect pour une cause politique. Face aux perversions liées aux actions des hommes politiques dans les systèmes économiques, les universitaires doivent garder leur lucidité. Du moins qu'ils ne soient pas obligés de la perdre. Nombreux universitaires ont rêvé de démocratie sous les régimes de partis uniques totalitaires. Aujourd'hui alors que de nombreux universitaires désertent les facultés pour les cabinets ministériels où les état-majors des partis d'opposition, il faut ne pas harceler ceux qui se sentent déçus par les nouveaux régimes, qui ne sont en fait que du vieux vin dans de nouvelles bouteilles.

La version de la démocratie qui est conforme à l'esprit critique de l'homme de science ne prétend pas que la démocratie est supérieure aux autres formes de gouvernements praticables : l'optimum de pareto n'est pas unique.

Ces chercheurs et universitaires africains estiment simplement qu'il y a des risques illimités, dans les régimes de parti unique, pour des valeurs universitaires, de tradition séculaire et sacrée pour le professeur : le respect des droits individuels des hommes quels qu'ils soient, d'une part, et le caractère constitutionnel des pouvoirs et de leur exercice, d'autre part. Ces valeurs sacrées sont mieux respectées en démocratie qu'ailleurs.

3 – Si les franchises universitaires sont respectées avec toutes leurs implications et si les libertés individuelles sont sanctifiées en tant que valeurs suprêmes en Afrique, les universitaires africains pourront s'organiser avec leurs collègues d'Afrique et d'ailleurs pour discuter de leurs travaux scientifiques, actualiser leurs connaissances, partager leurs expériences et mettre à la disposition des décideurs, gestionnaires ou administrateurs les résultats pratiques de leurs acquis. Le renforcement des capacités d'analyse et de gestion passent par ces impératifs préalables. Quel que soit le volume du financement que ces préalables nécessiteraient, les sommes en question seront mieux utilisées et mieux rentabilisées que n'importe quel montant qui transiterait par les budgets gouvernementaux aux régimes liberticides travestis.

Coopération internationale et expertise universitaire

M. Gérard LATORTUE

Directeur ONUDI, Autriche.

La coopération internationale n'a pas toujours répondu à ce qu'on attendait d'elle dans ses différents programmes de coopération. Ceci était dû à une faute assez grave du côté des organisations internationales qui, au début même des programmes de coopération multilatérale, avaient voulu toujours chercher comme expert celui qui connaissait le terrain, celui qui connaissait le pays, les hommes du pays. C'est ce qui nous est arrivé, nous avons recruté d'anciens colons retournés au pays, qui au lieu d'être des instruments de changement, ont pratiquement bloqué le changement que les organisations internationales étaient censées apporter au pays récemment indépendant. De plus, ils ont pratiquement bloqué le transfert de connaissances et de technologies que nous voulions favoriser, afin de perpétuer leurs privilèges.

Ce faisant, certains ont contribué à créer des problèmes énormes à des cadres nationaux ; comme ils avaient accès au Ministre, ils présentaient le plus souvent les cadres nationaux comme des incompetents, des gens en qui il ne fallait pas faire confiance. Ils se rendaient aussi pratiquement complices de tous les ministres qui désiraient organiser les choses avec la coopération internationale, qui n'était pas nécessairement liée aux problèmes de leur pays.

Depuis, cette époque, il faut le dire, nous sommes en train de faire un effort considérable pour changer les choses et pour utiliser autant que possible l'expertise locale principalement des milieux universitaires.

Dans certains pays, on le fait plus facilement. Je citerai en particulier le cas du Sénégal où il existe toute une série de programmes de coopération que nous avons utilisés, ainsi que des chercheurs locaux ; nous l'avons fait avec moins de bonheur en Côte-d'Ivoire, et au Kenya. J'étais moi-même en poste en Côte d'Ivoire où j'ai établi ces liens avec les chercheurs ivoiriens.

Cela dit, retournons au sujet plus vaste de la coopération internationale, et de l'expertise universitaire.

L'importance de la coopération

Ayant été moi-même universitaire avant de rejoindre le système des Nations Unies, j'ai toujours cru en cette coopération pour deux raisons.

Cette coopération à mon avis est extrêmement importante pour les organisations internationales. Cette coopération est en mesure de nous apporter à nous, organisations occupées par les problèmes d'exécution des projets, c'est-à-dire dans le feu de l'action, cette réflexion qui nous manquait et que seuls des universitaires pouvaient nous apporter, principalement quand il s'agissait de coopération internationale, en vue de l'établissement de stratégies et de politiques de développement. Un effort immense de réflexion est nécessaire, surtout dans un monde qui change ces temps-ci pratiquement tous les jours. Nous y tenons beaucoup.

Toujours pour nous, organisations internationales, cette coopération est indispensable compte tenu de ce que j'appellerai l'intégrité professionnelle du chercheur et de l'universitaire. Généralement, l'universitaire, je le vois comme un homme qui n'est pas toujours à la recherche de profit, d'argent et qui il est capable d'une certaine indépendance d'esprit. C'est extrêmement important pour nous, surtout dans le domaine industriel, quand il faut faire des études de faisabilité de projet. Il nous faut des hommes qui, une fois avoir établi la faisabilité économique et financière d'un projet, n'aillent pas vendre cette idée de projet à un concurrent. Il faut qu'ils puissent tenir ce secret professionnel. J'ai toujours rencontré chez les universitaires cette forme d'intégrité professionnelle. C'est pour cela que je défends cette coopération avec les universitaires.

Une autre raison importante est de savoir que l'universitaire ou le chercheur peut être disponible à des périodes données, connues à l'avance, ce qui nous permet de mieux planifier notre travail de coopération. Nous savons généralement qu'entre mai et septembre, nous pouvons compter sur les universitaires. Ils peuvent être libres, nous pouvons préparer des programmes avec eux.

Enfin c'est une capacité d'innovation que nous trouvons chez l'universitaire. Pris dans notre travail de routine, nous avons l'habitude de répéter les projets, de les faire de la même façon et quand nous avons des consultants qui viennent des milieux universitaires, je sais comment ils ont pu, avec nous, nous aider à revoir les problèmes, à les replacer dans un autre contexte et à innover.

Voilà donc les principales raisons pour lesquelles je pense qu'il est extrêmement important pour nous, de compter sur l'expertise universitaire.

Mais je pense également que cette coopération est extrêmement utile pour les universités et pour les centres de recherche, car cela leur donne l'occasion de tester et de vérifier les résultats de la recherche. Cela leur permet aussi d'identifier de nouveaux domaines de recherche, de nouveaux thèmes d'enseignement, à la faveur de ce qu'ils ont vu sur le terrain, dans la réalité quotidienne. Cela leur permet enfin de situer les recherches théoriques dans leur contexte socio-économique sans négliger les aspects politiques et culturels.

Un autre avantage est offert aux universitaires à travers la possibilité de trouver des stages pour leurs étudiants. Quand, par exemple, nous développons des relations avec une université ou un centre de recherche, nous leur offrons la possibilité d'accueillir leurs étudiants en doctorat, qu'ils viennent chez nous au siège, ou bien qu'ils participent à des projets, ce qui

leur permet de mener une recherche beaucoup plus pratique. Quand nous arrivons à les placer dans des projets sur le terrain, cela peut avoir un double intérêt pour l'université en question : d'abord, cela peut contribuer sinon à réduire ce que ce matin, nous avons appelé la fuite des cerveaux, du moins à mieux faciliter l'adaptation de leurs étudiants aux réalités de leur pays ou des pays d'un niveau de développement comparable. Quand l'étudiant fait toutes ses études à Grenoble, ou à Paris, il suit un programme que suivent tous les étudiants français, qui a été, programmé pour des étudiants français, pour répondre aux besoins de la France, aux besoins de la région grenobloise ; mais quand, grâce à une coopération établie avec l'ONUDI, nous pouvons accueillir un étudiant pendant deux ans, sur un projet en Côte d'Ivoire, ou sur un projet au Togo, ou au Sénégal, l'étudiant est placé dans son milieu ; il fait alors des recherches sur les besoins de son propre pays, d'un pays de niveau comparable.

S'il y a des limites au financement de telles activités, Madame le Ministre nous a dit ce matin qu'il y avait des fonds de bourses qui n'avaient pas été utilisés. Peut-être pourrait-on dans ces conditions les utiliser pour faciliter le placement d'étudiants sur des projets sur le terrain afin de les mettre en présence de la réalité de leur pays.

De plus en mettant ces étudiants en contact avec d'autres professionnels, on peut les aider demain à obtenir plus facilement un travail grâce aux contacts et aux relations qu'ils auront pu établir.

Mentionnons un dernier avantage pour l'université, où les salaires des professeurs et des chercheurs sont modestes : il consiste en l'apport d'un revenu supplémentaire à ces mêmes chercheurs.

J'ai pris bonne note de ce qu'a dit notre collègue de Hanoi. J'en ferai part à mes amis qui travaillent avec le Vietnam, je vais leur demander d'utiliser de plus en plus les chercheurs et les universitaires vietnamiens pour l'aider à résoudre en partie le problème que vous avez mentionné.

Pour terminer, – et cela n'est pas uniquement une question théorique, – nous avons un accord de coopération avec l'Université des Sciences Sociales de Grenoble, signé en 1984 entre l'ONUDI et l'Université des Sciences Sociales de Grenoble. Cet accord prévoit tout ce que je viens de mentionner y compris l'envoi de stagiaires, de professeurs de l'IREPD ou bien de la Faculté de Sciences Economiques à Vienne. Nous organisons également des activités à Grenoble grâce au concours des professeurs. Nous avons organisé par exemple ici, à Grenoble, une grande consultation sur l'industrie de l'électronique, considérant qu'il s'agissait d'un domaine très important dans la région de Grenoble. Malheureusement, la crise sévissant aussi bien chez nous dans les organismes internationaux que dans les universités, durant les deux dernières années, il y a eu un relâchement de cette coopération. Nous avons créé une chaire d'économie industrielle à la Faculté des sciences économiques de Grenoble, des cadres de l'ONUDI, selon un programme préparé d'avance entre l'université et l'ONUDI, viennent animer les cours et participer à l'appui aux thèses des étudiants.

C'est une forme de coopération extrêmement utile. Je pense que ce qui a été fait entre l'ONUDI et Grenoble peut être fait aussi par d'autres universités françaises et d'autres organisations internationales. Il reste à établir des relations similaires avec des universités du sud.

Coopération internationale et expertise universitaire

M. PERICARD

Conseiller Spécial du Bureau International du Travail, Genève.

Je serai très bref pour au moins deux raisons.

La première, c'est que tout pédagogue, fut-il universitaire, sait qu'il y a une limite à l'attention et à la réceptivité d'un public qui voit un dixième orateur avec beaucoup de méfiance pour un après-midi déjà bien chargé. Surtout, il faut laisser la place au débat.

La deuxième raison, c'est que Monsieur Latortue devait traiter du même sujet que j'étais censé traiter, il l'a traité avec beaucoup de passion et très brillamment, sans doute mieux que je ne serai capable de le faire moi-même. Donc je vais m'en tenir simplement à un petit constat et quelques pistes pour prolonger ce qu'a dit Monsieur Latortue.

Le constat est le suivant : autant l'expertise universitaire individuelle est au coeur de l'activité de coopération des organismes internationaux, autant les organismes internationaux utilisent très peu, ou en tout cas très mal, l'expertise des universités.

L'expertise universitaire, c'est évident, est présente dans la coopération des organismes internationaux ; au BIT, sur la liste de nos experts en coopération technique, 98 pour cent sont de formation universitaire. Il faut bien sûr apporter deux précisions importantes : d'une part une proportion très importante de ces experts sont des experts occidentaux, des experts du nord, et d'autre part, si ces experts ont reçu une formation universitaire, cela ne veut pas dire toujours qu'ils exercent encore une activité au sein des universités.

Les trois composantes de la coopération technique : l'expertise, la formation et l'équipement

L'expertise, je viens d'en parler, fait largement appel à des universitaires.

Dans le deuxième volet, celui de la formation, fait-on assez appel à l'expertise universi-

taire ? La formation dans des projets de coopération technique se traduit concrètement soit par des projets individuels de formation qui se déroulent fréquemment dans les universités, soit par des formations ad hoc en groupe. Dans le Centre de formation de l'OIT à Turin, nous accueillons de plus en plus des stagiaires du Sud qui sont eux-mêmes de formation universitaire. Le stade suivant serait de créer des liens institutionnels entre les universités d'où proviennent ces stagiaires et le Centre de formation de Turin, et plus généralement le BIT.

Troisième composante d'un projet de coopération technique, l'équipement. Il y aurait là également certainement une place pour l'expertise universitaire, puisque l'on oublie trop souvent que l'équipement va de pair avec la formation pour apprendre comment mieux se procurer l'équipement nécessaire à un projet de développement.

Mais, si l'expertise universitaire est utilisée par les organisations internationales, elle est mal ou peu utilisée dans le sens où ce sont des liens pour l'instant individuels, des liens de personnes et des liens entre les chercheurs et l'organisation internationale, ce ne sont pas encore et suffisamment des liens institutionnels.

Quelques perspectives

Je voudrais appeler l'attention des universitaires sur ce qui tend à se dégager dans le système des Nations Unies, notamment ce qu'on appelle dans notre jargon, les nouvelles tendances de la coopération technique. A la suite d'une résolution de l'Assemblée générale en 1989, les Nations Unies ont décidé de privilégier l'expertise nationale et le renforcement des capacités nationales. Il s'agit en fait tout simplement de ce dont on a discuté ici toute la journée : comment les pays peuvent prendre en main leur propre développement.

Dans ce cadre, chacun des partenaires, – organismes internationaux, pays donateurs, pays occidentaux et universités du Sud, – ont beaucoup de possibilités et de choses à faire.

Par exemple, pour les organismes internationaux, il s'agirait de modifier non seulement la conception mais aussi les modalités d'appel à l'expertise, en incluant systématiquement les possibilités d'association avec les universités du Sud.

Pour ce qui concerne les pays donateurs et occidentaux, je voudrais prolonger ce qu'a dit Monsieur Latortue tout à l'heure : j'ai été à la fois surpris mais intéressé d'entendre Madame le Ministre dire ce matin qu'une partie des crédits de bourses n'était pas utilisée. Or, une possibilité d'utilisation de crédits des pays occidentaux serait d'employer des étudiants des pays du Sud en fin de formation, dans des projets de coopération technique sur place et pourquoi pas dans des projets mis en oeuvre par les organismes internationaux. La Hollande et les pays scandinaves commencent à faire cela, pourquoi pas la France ? C'est aussi une réponse, tout au moins une tentative de réponse à la fuite de cerveaux que l'on a dénoncée toute la journée.

Enfin, pour ce qui est des universités du Sud elles-mêmes, elles doivent imaginer des mécanismes efficaces de coopération avec les organismes internationaux. Mais il serait également utile que les chercheurs et les universités s'intéressent au mécanisme même de la coopération technique et de la coopération internationale, multilatérale et bilatérale, pour qu'ils comprennent, qu'ils démontent les mécanismes, afin d'être eux-mêmes de meilleurs acteurs de cette coopération.

Enfin, pour aborder des questions propres au BIT, permettez-moi d'indiquer quelques thèmes prioritaires pour lesquels l'expertise des universitaires du Sud nous serait extrêmement utile.

Le premier est évident, c'est l'adéquation emploi-formation, et ici à l'université de Grenoble, il y a des spécialistes et des gens qui mènent des recherches théoriques et en même temps animent des projets sur le terrain, et cela est tout-à-fait nécessaire.

Le deuxième thème sur lequel il serait important d'avoir l'appui de l'expertise du Sud concerne les questions de législation sociale. Le problème se pose avec les pays de l'Est actuellement, mais il se posera dans les mêmes termes pour les pays du Sud. Le décalque des législations sociales sur les pays occidentaux n'est plus de mise, et n'est pas opérationnel. Il faut absolument que l'on puisse bénéficier de l'expertise des universitaires du Sud pour arriver à promouvoir des législations sociales qui soient véritablement adaptées à la situation sociale et économique du pays.

Enfin, je citerai un thème qui concerne très directement le BIT : nous avons basé notre action sur la règle du tripartisme, c'est-à-dire l'association du gouvernement, des employeurs et des syndicats. Les universitaires ne pourraient-ils pas réfléchir sur la notion même de représentativité sociale dans une économie où 70 pour cent de l'économie est dite informelle ? La question vaut autant pour les organisations d'employeurs que pour les organisations syndicales dans une économie extrêmement diffuse, très peu organisée ? Est-ce qu'il existe véritablement des moyens de représentativité, et donc de fonder une certaine cohésion sociale qui est une des conditions nécessaires sinon suffisantes pour que les programmes d'ajustement aient des chances de succès.

Des chercheurs qui cherchent, on en trouve ...

Mme RAMAHOLIMIHASO

Madagascar.

Je me suis particulièrement sentie impliquée dans le débat entre le recteur Ondo et le professeur Koulibaly, mais, faute de ne pouvoir tout traiter, je ferai simplement quelques considérations.

Tout d'abord un témoignage concret : un expert-comptable a créé un cabinet il y a vingt-cinq ans, expert-comptable formé en France – déformé peut-être en France – avec deux personnes. Ce cabinet a maintenant quatre-vingt permanents tous nationaux. Cinquante d'entre eux sont diplômés de l'enseignement supérieur dont un tiers formé en Europe, un tiers formé dans les universités de Madagascar et un tiers formé à l'Institut national des sciences comptables de l'administration des entreprises à Madagascar – qui est une grande école financée par la Banque mondiale, la coopération française et la coopération canadienne, où le coût de formation est quinze fois supérieur à celui de l'université.

Je suis par ailleurs vice-présidente d'un groupement d'employeurs qui représente à peu près 50 % du secteur privé malgache. Ce groupement a créé il y a quatre ans une association destinée à promouvoir la création d'entreprise par les jeunes.

Se rendant compte que l'ajustement structurel et surtout les privatisations ont obligé à comprimer les emplois, le groupement d'entreprise dont je fais partie a décidé d'aider les jeunes à créer leur propre entreprise.

C'est à la lumière de tout ce que je connais que je peux vous dire, assez abruptement, mais vraiment dans un esprit constructif ce que nous avons constaté.

Nous avons constaté, à propos de l'adéquation formation-emploi, un paradoxe : d'un côté, de nombreux diplômés d'université ne trouvent pas d'emploi, et d'un autre côté, des entreprises cherchent du personnel qualifié. Un cabinet comme le mien, où l'on a le souci d'une formation interne, sert de creuset à la promotions de compétences.

Dans le même temps, l'État a créé lui-même une entreprise socialiste ayant les mêmes activités que mon cabinet. Cette entreprise doit quinze millions de dollars actuellement à la Banque mondiale alors qu'elle pratique les mêmes tarifs.

Il faudrait à mon avis ménager une interface entre l'entreprise et l'université. Qui va assurer cette interface ? Nous essayons de le faire, dans la mesure où les professionnels du cabinet essaient de donner des cours à l'université. C'est vraiment par amour de l'art car nous n'avons pas les diplômes des universitaires, et ce n'est donc pas pour la rémunération que nous y allons mais vraiment pour améliorer les choses.

J'aurais beaucoup à dire également à propos des organisations internationales, mais je me contenterai de me limiter aux relations entre recherche et enseignement.

Le statut de l'enseignant chercheur fait l'objet de nombreux débats chez nous, comme chez vous sans doute. Chez nous, cela est peut-être dû au fait que pendant quinze ans, il n'y a eu qu'une seule vérité, une seule idéologie. Nous n'avons plus l'expérience du débat, qu'il s'agisse du débat scientifique ou politique. Nous avons donc quelque chose à réapprendre. Nous avons d'ailleurs créé également un comité pour l'éducation des citoyens sur le plan politique, en sachant qu'il y a un lien entre nos interventions sur le plan professionnel et nos interventions politiques.

Pour éviter d'aborder les problèmes concrets, les universitaires s'évadent dans des spéculations aussi abstraites et brillantes que possible sans impact sur la réalité. C'est notre impression, est-elle fautive ? ne l'est-elle pas ? Il est vrai que la recherche a très peu de financement, mais le peu qui en résulte n'est pas non plus à la mesure des moyens.

Il y aurait beaucoup de choses à faire et à dire, je répèterai tout simplement ce que nous disons actuellement à Madagascar : des chercheurs qui cherchent, on en trouve, mais des chercheurs qui trouvent, on en cherche.

Débat

M. Michel SOUTIF

Professeur à l'Université Joseph Fourier, Grenoble.

Je suis un peu surpris par tout ce débat, je vais dire pourquoi de manière à ce que l'on puisse y réfléchir demain.

On a beaucoup dit qu'il était essentiel d'augmenter la formation et la coopération dans le domaine des sciences et des techniques. Cependant, à part un ou deux exposés, tout ce que j'ai entendu était d'origine littéraire, juridique ou économique et ne s'appliquait pas au problème scientifique. Je dois dire que je suis physicien .

Lorsqu'on parle d'expertise nationale, je suis tout à fait d'accord qu'il faut confier les expertises nationales de plus en plus aux pays africains. En revanche, une expertise dans un laboratoire, sur des mesures de précision, sur des travaux scientifiques, pose un problème. Ne parler que d'expertise sans en étudier les moyens, est voué à l'insuccès.

Je crois que de ce côté, l'idée de laboratoires de spécialité qui seraient interafricains et qui seraient installés dans différents pays est une idée fondamentale à creuser. On pourra peut-être en reparler demain, mais je crois qu'on ne peut pas traiter les problèmes scientifiques comme les problèmes littéraires. Les scientifiques français ont des travers, qui sont d'ailleurs ceux de presque tous les européens, mais qui sont graves si on les transpose en pays africains ; ils consistent à donner la prééminence absolue aux travaux théoriques et fondamentaux, car on ne peut faire une carrière scientifique en France qu'à partir de travaux théoriques et fondamentaux.

Je crois, et cela été dit ce matin, que la recherche scientifique est essentielle dans les universités, mais qu'elle doit tout autant être une recherche appliquée qu'une recherche fondamentale. C'est vrai pour la France, et c'est vrai aussi pour l'Afrique.

Lorsqu'on envoie en France des étudiants faire des thèses, on leur inculque ce virus. Est-ce que c'est très bon ? Il faudrait voir où on les envoie faire des thèses ; si on les envoie faire des thèses dans les laboratoires fondamentaux, même dans des laboratoires de physique

nucléaire, ils vont rentrer chez eux avec des idées qui, à mon avis, sont élitistes par rapport à la recherche, et tout à fait dommageables ; aussi bien en France, d'ailleurs, que dans les pays africains.

UN INTERVENANT. – J'interviens dans le prolongement de ce que vous venez de dire, également de ce que Messieurs Latortue et Pericard ont dit.

Je ne suis ni chercheur ni universitaire, simplement ingénieur hydraulicien, mais depuis que je travaille, j'ai toujours eu le souci de la formation de stagiaires, en partie originaires des pays du tiers monde. Ces gens viennent faire des thèses de doctorat fondamental – ésotériques et inutilisables souvent dans les pays du tiers monde. Cela fait vingt ans que j'essaie d'avoir quelques stagiaires à l'école hydraulique de Grenoble se préoccupant de questions plus pratiques et je ne réussis pas à l'obtenir. Je ne sais dans quelle mesure l'ONUDI..., pourrait contribuer à trouver une solution à ce problème. Cela fait vingt ans que je n'y parviens pas.

Je travaille depuis longtemps avec la Chine, le Vietnam et l'Afrique. Au lieu d'envoyer des gens non seulement pour faire des thèses et pour effectuer un stage de façon parfaitement théorique, ne peut-on pas leur demander de venir avec un projet bien précis, et concret, à réaliser en six mois, un an, deux ans. Ce qui leur permettrait de rentrer ensuite chez eux avec ce projet bien étudié. Et ils le réaliseraient chez eux.

Je ne sais pas s'il s'agit ou non de recherche fondamentale, mais c'est de cela dont beaucoup de pays ont surtout besoin. Je me heurte à ce problème depuis vingt ans.

Voyant l'inadéquation entre le gaspillage de matière grise en France et dans les pays occidentaux et les besoins de ces pays, nous avons créé une association avec de jeunes retraités comme moi, afin de contribuer à la réduction d'un tel gaspillage. Nous sommes à la disposition des uns et des autres.

M. Abdelkader BOYE

Professeur Université Cheikh anta Diop, Sénégal.

Je voudrais, par rapport à ce qui a été dit depuis ce matin, m'interroger et apporter une précision sur une autre question.

Le thème général est : les missions des universités du sud dans la crise.

Depuis que je suis à l'université et que je vis dans la crise des universités africaines, je me pose la question de l'utilité même sociale de l'universitaire... Je me demande si réellement, l'université en tant que telle, telle qu'elle a été conçue en Europe depuis le moyen âge et telle qu'elle s'est développée, est encore adaptée au continent africain ou dans le sud.

Est-ce que nous avons les moyens de développer ce type d'université ou est-ce qu'il ne faut pas tout détruire et reconstruire autre chose pendant qu'il est encore temps ? J'en suis là.

Parce que je vois la prolifération des universités dans tous les pays. Avant, jusqu'aux

années 68 environ, en Afrique de l'ouest, vous aviez une seule université qui était Dakar, tous les moyens étaient concentrés là, vous aviez en Afrique centrale une autre université ; puis tous les pays se sont mis à vouloir leur propre université, la France les y a encouragés, résultat : les moyens se sont dispersés, autant humains que matériels et financiers, et personne n'est en mesure en ce moment de gérer son université.

C'est aux africains à présent de se poser la question et de savoir s'il ne faut pas faire éclater les universités dans certains pays pour se reconcentrer sur d'autres universités, ou bien s'il ne faut pas reconsidérer l'institution universitaire en elle-même.

Voilà le type de débat qu'il faudra mener un jour ou l'autre, sinon on continuera à répéter des généralités sur des généralités sans aboutir à rien du tout. On fabriquera chaque année des milliers de maîtres ou de diplômés qui seront là à vous demander où aller, et c'est là où l'enseignant se pose le problème de son utilité sociale en tant qu'enseignant et formateur.

La deuxième question – je ne voulais pas intervenir mais les propos tenus parfois m'obligent à faire quelques remarques – j'ai entendu sur le chercheur africain ou l'université africaine, un certain nombre de propos entre Messieurs Koulibaly et le Recteur Ondo du Gabon. Ca va d'un extrême à l'autre. La vérité se trouve peut-être au milieu.

Je ne crois pas que les états africains, même politiquement, veuillent imposer ou imposent effectivement dans la réalité le type d'enseignement que l'enseignant doit enseigner dans l'université. Jusqu'à présent, en tout cas dans les universités africaines que je connais – et j'en connais beaucoup – ce sont les enseignants eux-mêmes qui élaborent les programmes que se bornent à entériner les autorités gouvernementales. Je ne connais pas un pays où un Ministre s'occupe de programme, de dire c'est tel ou tel programme qui doit être enseigné. Je n'en connais pas, en tout cas personnellement.

Le problème qui se pose pour les franchises universitaires, est le problème de l'implication politique de l'universitaire africain, c'est un problème d'environnement. L'universitaire africain est un intellectuel avant tout, est une élite de sa nation, il ne peut pas être en-dehors de ce qui se passe dans son pays. Il ne peut pas également regarder la situation politique et sociale de son pays sans avoir le courage de prendre un certain nombre de positions qui sont politiques, ce qui ne l'empêche pas du tout, ce qui n'est pas contradictoire avec le fait qu'il puisse mener à bien ses recherches.

Donc il n'y a pas de contradiction absolue entre l'engagement politique que tout universitaire doit avoir dans un contexte précis, et le fait de mener à bien ses recherches. Mais je crois que même les universitaires, quand on regarde l'histoire de l'université, l'histoire de l'université en occident, les universitaires ont été des pionniers dans ce domaine. Donc il faut situer le débat sur ce plan.

Le problème des franchises universitaires et de cette implication du chercheur africain, dire qu'un africain ne s'intéresse pas à ceci ou cela, c'est faire des généralisations, il faut savoir de quel africain on parle, de l'africain congolais au Congo, du sénégalais au Sénégal, etc., parce que les contextes ne sont pas les mêmes, les situations politiques ne sont pas les mêmes, les situations financières ne sont pas les mêmes.

Donc je crois que nous autres, africains, quand nous parlons, il faut éviter devant un public composé d'occidentaux, qui ne connaissent pas quelquefois l'Afrique, de vouloir faire des généralisations qui les entraîneraient à voir l'Afrique d'un seul bloc alors qu'il y a des différences nettes d'un pays à l'autre.

Nous partageons en commun quelque chose de vrai, c'est que nous sommes tous dans la pauvreté, dans la misère intellectuelle et morale, et là nous sommes d'accord.

M. Mohammed AMARA

Ancien Président de l'Université de Tunis II.

Cet après-midi, on a beaucoup parlé de l'enseignement supérieur. Mais le thème du colloque, c'est : économie et développement, la place de l'enseignement supérieur.

Il me semble qu'on a oublié une variable très importante : la variable économie. On parle des problèmes d'enseignement supérieur, mais non articulés au problème économique de manière générale.

Je voudrais apporter un tout petit témoignage concernant une expérience qui a été menée à l'initiative d'universitaires marocains à Rabat, d'une expérience en matière d'adaptation de la formation à la vie professionnelle.

L'enseignement chez nous est un enseignement abstrait, sclérosé, copié sur l'enseignement français, non adapté. Les enseignants ont tenté de faire cette ouverture vers les milieux professionnels. Nous avons invité un certain nombre de chefs d'entreprise, nous leur avons dit : notre enseignement n'est pas adapté, nous le savons, dites-nous quels sont vos besoins en matière de cadres, essayez de dessiner un profil de cadre que souhaiterait recruter l'entreprise au Maroc.

Ils étaient très forts en matière de critique de la formation dispensée chez nous, mais ils étaient dans l'incapacité de dire un mot concernant leurs besoins.

Ce matin, on a beaucoup parlé de la nécessité de réorienter la formation en direction des disciplines scientifiques et techniques.

Chez nous, on a créé une faculté de sciences en même temps qu'une faculté de droit et de sciences économiques, et on a beaucoup plus de chômeurs physiciens, chimistes et biochimistes que d'économistes et de juristes. Nous avons mis en place en 1984 un enseignement professionnel qui couvre pratiquement toutes les filières techniques, donc qui répondrait à des besoins potentiels des entreprises, nous avons maintenant plus de cent mille élèves dans ces filières techniques, mais la proportion de lauréats chômeurs est de plus en plus importante.

L'expérience dont je souhaiterais vous parler est la suivante. Nous avons constaté au niveau d'une économie sous-développée comme la nôtre, composée d'une grande majorité de petites et moyennes entreprises, que le taux d'encadrement était très faible, très réduit, et que la majeure partie des entreprises petites et moyennes avaient besoin d'une doublure du chef d'entreprise. Nous nous sommes attelés à la formation d'une doublure du chef d'entreprise, et je vous assure que cela a donné des résultats extrêmement intéressants parce que nous avons articulé ce type de formation avec les entreprises et que nous avons formé pendant cinq, six ans des promoteurs. Ils ont été recrutés par les entreprises dans lesquelles ils ont effectué leur

stage. Par la suite, ils sont devenus des promoteurs et ont créé leur propre entreprise. Quand l'administration a constaté que ce type de formation donnait des résultats très probants, elle a voulu récupérer cette initiative, et du coup, ses résultats sont devenus très décevants parce que l'on a voulu les généraliser et les structurer de manière administrative.

Je reviens à ce qui a été dit tout à l'heure, il faudrait que l'universitaire prenne de plus en plus d'initiatives, que l'administration soit de moins en moins présente, et que l'on fasse des expériences beaucoup plus par le bas, c'est-à-dire en tâtonnant de manière pragmatique plutôt que de venir en disant : voilà ce qu'il faudrait faire pour organiser l'adaptation de l'université au monde professionnel.

